

Commune de

Vendrennes

# Le Vent Draine

Janvier 2019 – n°149



# Sommaire

Le personnel communal	P. 2
Vœux de la municipalité	P. 3
Le mot de Madame le Maire	P. 4/5
Perspectives bâtiments communaux	P. 6
Travaux et projets	P. 6
Voirie - Communication	P. 7
La Marpa, Quel avenir ?	P. 8
C.M.E. 2018/2019	P. 9
Passeport du Civisme	P. 10
Expression des listes	P. 10
Compte-rendu Conseils Municipaux	P.11/12
Mutualisation, où en sommes-nous ?	P. 13
Communauté des communes	P. 14
Infos Mairie	P. 17
Les agriculteurs	P. 20
Entreprises, commerçants, artisans	P. 21
La MARPA	P. 24
Zoom sur des entreprises	P. 26
Liste des associations	P. 27
École Marie Godet	P. 28
Marché de printemps / OGEC	P. 29
Nos associations	P. 31
Comité de jumelage	P. 39
Les assos au service de la personne	P. 40
Récolte de bouchons	P. 41
Aides à l'emploi	P. 42
Tarifs municipaux	P. 43
Infos diverses et Agenda	P. 45

## PERSONNEL COMMUNAL



### SERVICES TECHNIQUES

DAVID - FLORENT - GUILLAUME



### SERVICE ADMINISTRATIF

#### ET AGENCE POSTALE

SÉVERINE - FRÉDÉRIQUE - MARTINE - BÉRANGÈRE



### RESTAURANT SCOLAIRE

OLIVIA - SYLVIE - BRIGITTE - GWENDOLINE - ROLAND



### SURVEILLANCE COUR

NELLY

MARIE-ANDRÉE

ENTRETIEN BATIMENTS



### PERSONNEL DE LA MARPA



# EN ROUTE POUR 2019



***Roselyne PHLIPART, Maire de Vendrennes,  
Les Adjoints, les Délégués,  
les Conseillers Municipaux,  
Les membres du Conseil Municipal des enfants,  
Les Agents Communaux,  
et les Agents de la MARPA***

***Vous offrent leurs Meilleurs Vœux***

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le dimanche 13 janvier 2019

à 11h00 Salle Vendrina

# Année 2019

# Le Mot du Maire



Roselyne PHLIPART  
Maire de Vendrennes



Je vous présente au nom de l'équipe

municipale et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel.

En 2018 la vie communale fut très intense, entre les projets communaux et intercommunaux.

La communauté de communes du pays des Herbiers prend une place prépondérante dans notre paysage. La mutualisation se met en place afin d'optimiser nos ressources, qu'elles soient humaines ou matérielles, tout en gardant notre identité pour plus de proximité. Il faut du temps, de l'énergie et de la réflexion, mais les avancements sont notoires (assainissement au 01/01/2019, PLUI en cours, CIAS en préparation, voirie en discussion).

Notre vie communale s'est véritablement étoffée cette année, le comité des fêtes a su donner un nouvel élan à notre vie associative, la fête de la musique, les jeux inter quartiers, le marché de producteurs associé au vide grenier ont été un vrai succès, **FÉLICITATIONS** à tous. Ces journées ont permis de nouvelles rencontres, de nouveaux échanges afin de conforter la solidarité et le partage qui animent notre commune.

Merci à toutes les autres associations et leurs bénévoles qui participent à l'animation Vendrennaise.

Merci également à tous les acteurs de la vie communale, les adjoints, les délégués, conseillers municipaux, agents, qui s'investissent et qui prennent à cœur leurs fonctions en acceptant pour certains des responsabilités supplémentaires.

Vous pouvez compter sur l'ensemble du conseil municipal pour mener à bien tous les projets en 2019 et bien sûr rester à votre écoute.



**TRÈS BONNE ET  
BELLE ANNÉE 2019**

Les travaux de la future bibliothèque sont bien avancés pour se terminer au printemps, les bénévoles sont en attente. La rénovation de l'espace loisirs se fera dans la continuité, la fin des travaux de l'ensemble est prévue pour le mois d'août.

La vie de notre centre bourg en sera modifiée, nous aurons une réelle cohérence sociale et un vrai lieu de vie entre l'école, le restaurant scolaire, le périscolaire, le foyer des jeunes et la bibliothèque .

L'étude pour le devenir de l'église continue, toutes les options seront analysées et chiffrées afin de faciliter le travail des élus au prochain mandat.

La station d'épuration, projet du début de mandat fut mise en service en juillet, l'inauguration s'est déroulée le 13 octobre en présence des maires de la communauté de communes, celle-ci va récupérer l'ouvrage et son budget au 01/01/2019 .

Coût : 889 274 HT  
Honoraires 45 395 HT  
**Subventions :**  
Conseil Départemental : 25 000 HT



Pour des raisons professionnelles , Marie Belaud 1<sup>ère</sup> adjointe a rejoint temporairement un département d'outre mer. Ses missions et ses indemnités au sein de la commune sont partagées entre Thierry Pineau, Florence



Pour rappel le lotissement des Musiciens 2 est en cours d'aménagement, les terrains seront disponibles à partir du début de l'année 2019 pour un prix hors taxe de 53€. Vous pouvez poser une option dès à présent.



L'aménagement de la route du Pinier commencera en début d'année par l'effacement des réseaux. La réfection définitive de la voirie sera pour 2020. Une réunion de quartier est programmée pour le début d'année.

Commune de  
**Vendrennes**

# Perspectives pour nos bâtiments communaux

Après la construction du restaurant scolaire en 2016-2017, de la station d'épuration en 2017-2018,

les chantiers se poursuivent à Vendrennes :



Celui de la salle multi-médias a commencé en octobre et est bien avancé, les délais sont tenus. Couverture, isolation, huisseries, électricité sont faites.

Début mars, la bibliothèque pourra s'installer, libérant l'ancienne mairie qui accueillera les jeunes le temps des travaux du foyer.

Ceux-ci commenceront dans la foulée.



Le bâtiment où se trouve actuellement le foyer des jeunes va être réaménagé en 2 parties: Une pour les jeunes et l'autre sera raccordée au périscolaire qui s'en trouvera agrandi. La fin des travaux est prévue pour le mois d'août et chacun retrouvera sa place.

C'est là que commenceront les travaux de l'ancienne mairie où seront aménagés 2 logements sociaux locatifs. Aujourd'hui nous en sommes à l'étude pour le lancement de l'appel d'offres.

Fin du chantier, 1er semestre 2020.

Thierry PINEAU  
2ème adjoint



## Travaux et projets

### RÉALISÉS EN 2018

- Station d'épuration à la Touche Bertrand
- Diagnostic de l'église
- Évaluation des risques psychosociaux des agents
- Évaluation externe de la MARPA
- Rénovation du chemin de la Noue
- Réfection de route à la Coussaie
- Parking à la place de l'ancien abri-bus (RD 160)
- Création d'une ouverture pour le passage des engins au cimetière
- Nouveau site internet
- Pare-ballons aux terrains de foot

### EN COURS

- Aménagement de la sécurité route de Mesnard
- 2ème tranche d'aménagement du lotissement des Musiciens
- Aménagement de l'Espace Loisirs et de l'ancien local des agents
- Réfection des sanitaires place Jean Yole

### PROJETS 2019

- Effacement des réseaux rue du Champ de la Foire
- Rénovation et aménagement de l'ancienne mairie et de l'ancienne poste en logements sociaux locatifs

### Pare-ballons au terrain de foot



# Voirie

Cette année, quelques travaux ont été réalisés :

- L'aménagement du parking à l'ancien abri-bus route de l'Océan
- Reprofilage et sablage du chemin de la Noue,
- Bi-couche sur le chemin des Landes à la Coussaie
- Rechargement de la sortie sur la RD 137 au Coût
- Création d'une entrée technique au cimetière des Colombes

L'entretien des 26 km de voiries communales c'est aussi le fauchage des accotements, la taille des haies, le curage des fossés, les peintures au sol et le point à temps indispensable à la santé de

notre voirie.

Au début de l'année 2019 va commencer l'aménagement de la rue du Champ de la Foire, avec l'effacement des réseaux dans un premier temps (il faudra attendre un an que le sol se tasse pour faire le revêtement en 2020). Le budget voirie sera en grande partie consacré à ce poste mais la commission voirie définira les priorités pour 2019.

Il reste toujours à faire pour l'entretien de nos routes.

Didier CHAUVET  
Délégué



# Communication

Rappelez-vous, cela fait déjà depuis septembre 2009 que Vendrennes se lançait dans le monde du numérique avec son site internet.

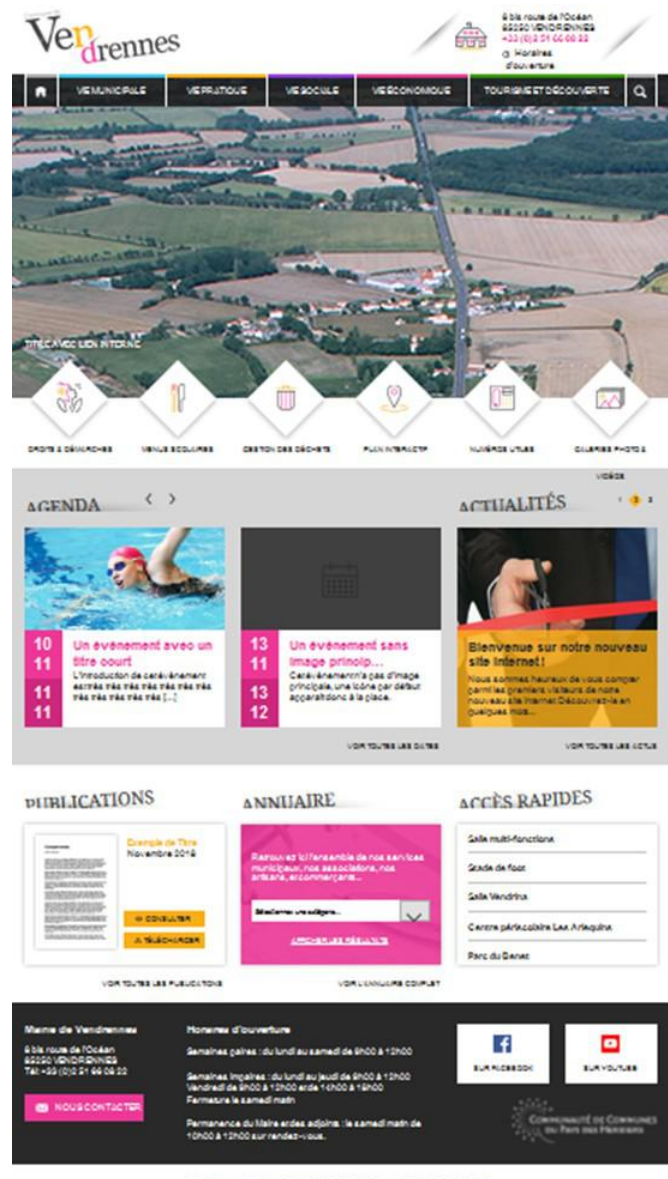
Il était temps pour celui-ci de lui donner un nouveau souffle, avec comme vous l'avez constaté en début d'année 2018, une nouvelle charte graphique personnalisée avec un nouveau logo.

Cette refonte du site responsive, correspond aux exigences des outils numériques d'aujourd'hui : téléphone, PC portable et tablette.

La page d'accueil du site, plus claire, a été réfléchi et conçue pour faciliter et répondre à vos attentes, dans la recherche d'informations de votre commune : menu horizontal aéré, diaporama présentant votre commune, accès rapides en 1 clic, agenda, actualités etc...

Le site est également en lien avec les agendas, les activités et les annuaires des autres communes du pays des Herbiers.

Damien CLAVIER  
Conseiller



# La Marpa, quel avenir ?

La vocation de la MARPA de Vendrennes créée il y a 11 ans est de fournir aux personnes âgées un lieu et une qualité de vie préservant leurs repères et habitudes antérieurs.

Elle n'est plus à présenter, les Vendrennais la connaissent bien - 23 studios pour les résidents, 1 à destination de séjour temporaire.

9 personnes, dont la qualité et la stabilité sont reconnues et appréciées, travaillent au bien-être quotidien des résidents.

« Maman est entrée au 1<sup>er</sup> jour de l'ouverture de la Marpa en 2007. Compte-tenu de son état de santé et malgré les réticences liées au départ de la maison familiale, l'entrée à la Marpa nous est apparue comme une évidence. Dix ans plus tard nous savons Maman en sécurité et constatons que tout le personnel est attentif et répond à ses besoins liés à son handicap. Ce même personnel sait prendre du temps avec les résidents. Par exemple, s'asseoir et discuter avec eux au moment du goûter, les accompagner (jeux, chansons, promenades, animations). La Marpa reste une structure familiale (24 personnes) implantée localement ce qui évite un déracinement aux résidents Vendrennais, tant que l'état de santé le permet, dans un cadre agréable qu'est la prairie du Benet.

Pour nous, la Marpa est une réussite qui répond aux besoins d'une population locale.

Dans cet environnement familial, entourée de tous les siens, aujourd'hui maman vit dans la sérénité et la tranquillité du lendemain ».

*Les enfants d'une résidente*

Depuis l'ouverture en 2007 : - **63 personnes y ont vécu ou y vivent encore**, la moyenne d'âge est de 84 ans 1/2 et la moyenne de séjour est de 4 ans et 1 mois.

- **19 sont décédés** (sur place ou à l'hôpital).

- **25 ont été ré-orientés en EHPAD** ; perdant leur autonomie, ils n'avaient pas à la MARPA l'assistance nécessaire.

- **3 sont partis volontairement** (rapprochements familiaux).

Nous avons recueilli des témoignages de familles qui ont eu ou ont encore des membres de leur famille y résidant.....

« Papa s'en est allé cette année, un moment difficile pour notre famille. Habitant Vendrennes, naturellement son choix s'est orienté vers la Marpa Clair de lune. Trois années se sont écoulées paisiblement jusqu'à sa fin de vie dans son petit chez lui. Il aimait ce lieu convivial où se mêlaient échanges et partages, ponctués de moments festifs qui lui donnaient l'occasion de jouer un petit air d'accordéon. La dernière année a été un peu plus compliquée à gérer sur le plan santé et nous l'avons accompagné et essayé au mieux d'organiser notre vie autour de lui pour qu'il puisse partir tranquille. Nous avons rencontré une équipe formidable, qui au quotidien, fait un travail hors du commun, assurant un soutien matériel, physique et surtout humain de chaque résident avec beaucoup de bienveillance. Sans ce dynamisme d'équipe, la réactivité de Mme Berteraut à chacune des situations complexes de santé, nous n'aurions pas pu assurer ce maintien à la Marpa. Un sourire, un petit mot, un petit geste à chacun de nos passages, quel réconfort... Mme Berteraut, soyez fières, vous et votre équipe, du travail accompli au quotidien.

Recevez notre soutien, nos remerciements et notre amitié ».

*Famille FONTENEAU*

En 2018, la MARPA de Vendrennes a fait l'objet d'une évaluation interne et externe (obligatoire tous les 5 ans), puis elle est passée réglementairement devant une commission de sécurité préfectorale ; les bilans ont été très positifs et la situent au top niveau.

**Mais aujourd'hui, 4 logements sont vacants depuis l'été, ce qui est sans précédent.**

Pour les personnes de Vendrennes inscrites sur liste d'attente et contactées, ce n'est pas le moment opportun.

Quelques personnes extérieures à la commune ont été intégrées, mais le plein n'est pas fait et l'on peut légitimement entamer une réflexion.

Le coût de la vie à la MARPA n'est-il plus à la portée de ceux qui voudraient y vivre ?

Le concept MARPA est-il devenu inapproprié compte-tenu du développement des aides au maintien à domicile (certes très positif) ?

Devrait-il évoluer en lieu d'accueil médicalisé pour accueillir des personnes en plus grande perte d'autonomie ?

Souhaitons que la MARPA reste, dans l'esprit de tous, le lieu accueillant, convivial et sécurisant

où nos anciens vivent des jours paisibles et heureux, c'est le vœux que nous pouvons formuler pour 2019.

**PS :** N'oubliez pas de regarder le film tourné en Juin sur la MARPA, vous le trouverez sur le site ou la page Facebook de la commune ou encore sur la chaîne Youtube Vendrennes

Florence de Chabot  
Déléguée





# Conseil Municipal des Enfants



Nettoyage  
de la  
Tombe  
de  
Marie GODET



PIQUE-NIQUE A LA TRICHERIE



Élections CME 2018-2019



CME 2018-2019



Opération Bol de riz pour Valentine



Ramassage des déchets



Décorations de Noël 2018



Tina, Dorian, Lila, Ilona, Léna, Hugo, Axel, Jules, Diégo  
accompagnés par Maryse GRASSET et Alain CHENOIR



# Passport du civisme

27 élèves de CM2 de Vendrennes ont reçu un livret « passeport du civisme » et pourront accomplir 8 missions: Actions concrètes en faveur du civisme, elles « seront une occasion d'apprendre le sens du service, du devoir, de la responsabilité et de la gratuité »

La première s'intitule « Pour le devoir de mémoire », les enfants étaient invités à participer à la commémoration du 11 novembre et à chanter la Marseillaise.

La deuxième « Pour prendre soin de ses aînés » propose à chacun de faire une carte de vœux pour un résident de la MARPA, ils l'apporteront eux-mêmes et partageront le goûter.

Il y aura aussi « Pour se protéger et porter secours » (avec les pompiers), « Pour surfer - sur internet - en sécurité » (avec la gendarmerie), « pour savoir donner » (avec les Restos du Cœur) etc ...

Chaque mission accomplie, les jeunes feront tamponner leur livret pour décrocher une médaille d'or (8 missions accomplies), d'argent (6 à 7) ou de bronze (4 à 5)



Ceci à l'initiative de la Communauté de Communes Pays des Herbiers qui a rejoint l'Association des Maires pour le civisme

Ce passeport donne aux enfants des clés pour s'investir et prendre part active dans la vie de la cité ; en effet pour apprendre à aimer et servir la commune et la France, chaque génération a ses défis à relever et ses devoirs à accomplir.

# Expression des listes

En 2018

nous avons

communiqué sur ...

A quoi ressemblera notre territoire de demain ?

LE PROJET DE TERRITOIRE ?  
Qu'est-ce que c'est ?



C'est un document à l'échelle intercommunale qui définit l'avenir de notre territoire en terme d'aménagement du territoire, de transport, de politique de l'habitat et de gestion de la ressource.

Comment réaliser ce projet de territoire ?

Quelle posture devons-nous adopter ?

Travailler de manière concertée et non replié sur soi-même pour établir un diagnostic partagé (faire un état des lieux) pour analyser nos forces, nos faiblesses et tenir compte des besoins de la population.

Pour quels enjeux ?

- Connaître son territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires
- Planifier financièrement des projets à la fois intercommunaux et communaux. (C'est l'objet de notre dernier article de mai 18).

Réunion de lancement le

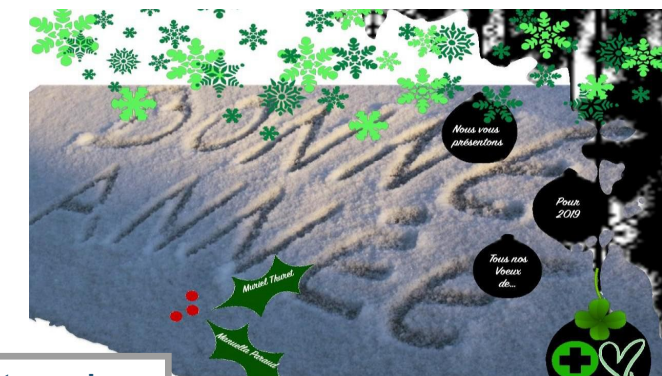
14 JUN 2018

Nous avons participé, Muriel et moi au lancement du projet de territoire à l'Hôtel de la Communauté de Communes des Herbiers en présence des Maires, certains élus locaux des 8 communes et de Madame BESSE.

Il nous semble important de vous informer et vous sensibiliser à ce projet de territoire qui engage nos communes sur l'horizon 2018-2027. Mais qu'est-ce qu'un projet de territoire ???

Article réalisé par Manuella PARAUD et Muriel DAVID le 10 Août 2018.

... et aussi...



NOTRE PRATIQUE D'ELUES  
« Etre dans une démarche de projets d'ouverture pour notre commune et de prospective financière ».

CONTEXTE DE NOTRE COMMUNE :

L'étude financière demandée par notre équipe en début de mandat en 2014, faisait état d'un mandat 2014-2020, où notre commune n'a aucune marge de manœuvre financière (ce sont les observations faites du cabinet-conseil financier qui nous accompagne).

Nous devons, en tant qu'élus, amener à une réflexion globale de notre pratique d'investissement qu'il nous appartient de conduire.

Ainsi, la posture d'élu est celle qui doit incarner le changement dans la manière de faire, afin de permettre à notre commune de continuer à se développer tout en faisant des économies exigées par l'Etat à travers la réduction de la dette publique.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

Les lois récentes sur la fonction publique amènent chaque commune à travailler différemment, c'est-à-dire, mesurer la priorité des projets en tenant compte des moyens financiers pour vous assurer une qualité de service publique sur notre commune.

NOTRE POSTURE ? La posture que nous adoptons en tant qu'élus :

1/ Réexaminer la programmation des dépenses d'investissement sans cumuler des emprunts et optimiser la capacité d'autofinancement.

2/ Changer la manière de vous informer. Vous avez pu observer que nous essayons de vous informer régulièrement dans le VENT DRANE afin de susciter votre curiosité et mieux comprendre le fonctionnement de notre commune.

3/ Contribuer à une concertation avec les concitoyens sur le terrain pour avancer ensemble et avoir la même égalité de traitement dans l'intérêt de vous tous.

NOTRE OBJECTIF :

Rester fidèles toutes les deux à nos valeurs de début de mandat 2014 et notre Programme

« Valeur de transparence, d'esprit collectif et d'ouverture »

Pour accompagner au mieux les changements nécessaires à notre commune dans une société en pleine mutation pour l'avenir de VENDRENNES et dans l'intérêt de nous tous

Manuella PARAUD et Muriel DAVID

Vous trouverez ci-contre le résumé succinct des différents comptes-rendus qui ne comprennent que les événements qui nous ont paru essentiels. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés, également, sur le site internet de la commune : [www.vendrennes.com](http://www.vendrennes.com)

## Séance du 25 Septembre 2018

**Excusés :** Maryse TOURNIER (pouvoir à Marie BELAUD), Yvon BOUDEAU (pouvoir à Thierry PINEAU), Damien CLAVIER (pouvoir à Florence de CHABOT), Manuella PARAUD et Muriel DAVID

PV séance du 28/08/2018 adopté à l'unanimité des membres présents  
Mme Marie-Thérèse MAINDRON a été nommée secrétaire de séance

### 1 – Bilan restaurant scolaire – année 2017/2018

Déficit 2016/2017: 3 255.56 €. 2017/2018: 1 614.16 €. Fonctionnement quasiment à l'équilibre. Baisse du déficit dû à la suppression d'un agent (recours au service civique et aux bénévoles), à l'augmentation du nombre de repas servis : + 597 € et la hausse du prix du repas

1 fois/mois, 2 élus assisteront au service et déjeuneront avec les enfants. Une réunion avec les parents aura lieu début décembre.

### 2 – Prix de vente des terrains dans le lotissement des Musiciens 2

Compte-tenu du coût des travaux d'aménagement du lotissement qui s'élève à 385 400 € HT et du nombre de m<sup>2</sup> à vendre, le prix de vente est fixé à 53 € HT/m<sup>2</sup> (vote à bulletins secrets – 17 votants – 52 € HT/m<sup>2</sup> : 1 voix - 53 € HT/m<sup>2</sup> : 16 voix). Les travaux débiteront fin octobre.

### 3 – Chemin des vallées

Des terrains ont été classés constructibles par le PLU. Un permis de construire vient d'être accordé et plusieurs riverains envisagent la vente de leur fond de jardin en terrain constructible. Ces terrains ne sont pas desservis par le réseau d'assainissement. Une extension des réseaux d'eau (1 608.65 €) et d'électricité (7 885 €) va être réalisée.

**4 – Déclassement de terrains communaux:** une enquête publique va être réalisée afin de déclasser des parcelles issues de voiries communales ou de chemins communaux. Elles seront vendues aux riverains afin de régulariser des situations anciennes (bâtiment empiétant sur le domaine public, voirie passant sur terrain privé, sécurisation de sortie...)

**5 – Acquisition d'une tondeuse:** La tondeuse, acquise en 2013 commence à faire des frais de réparation L'achat d'une nouvelle tondeuse est décidée: 31 991.20 € TTC, reprise de l'ancienne tondeuse déduite. (vote mains levées – 17 votants – 14 OUI – 3 abstentions)

### 6 – Modifications nécessaires à l'exécution du budget : validées

## Séance du 30 octobre 2018

**Excusés :** Marie BELAUD, Maryse GRASSET (pouvoir à Damien CLAVIER), Hervé JOBARD (pouvoir à Yvon BOUDEAU), Chrystelle ARNAUD (pouvoir à Thierry PINEAU), Manuella PARAUD et Muriel DAVID  
PV séance du 25/09/2018 adopté à l'unanimité des membres présents  
Monsieur Damien CLAVIER a été nommé secrétaire de séance

**1°/Modification des statuts de la Communauté de Communes – Transfert des compétences** « assainissement eaux usées » et « contribution au budget du service départemental d'incendie et de secours » qui seront exercées par la CCPH à partir du 01/01/2019, (Adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### 2°/Tarifs assainissement 2019

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal reconduit les tarifs en vigueur, à savoir : 1.87 €/m<sup>3</sup> et 70.30 € d'abonnement annuel

**3°/Tarifs municipaux** en vigueur en 2018: reconduits en 2019 pour les locations de salles, les photocopies et les concessions cimetière.

### 4°/Indemnités des élus

Mme BELAUD, 1<sup>ère</sup> adjointe, est en déplacement professionnel à l'étranger pour plusieurs mois. Etant dans l'incapacité de remplir ses fonctions d'adjointe, le versement de ses indemnités est suspendu durant son absence. Une partie de ses attributions sera partagée entre Thierry Pineau, Florence de Chabot et Alain Chenoir. Par conséquent, il a été décidé de répartir les indemnités de Mme BELAUD entre ces 3 élus. (Adopté à l'unanimité des membres présents moins 1 abstention)

### 5°/Construction Station Epuration – avenants

Compte-tenu de modifications dans le marché, des avenants sont conclus pour un coût supplémentaire de 9 157.80 € HT (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### 6°/Effacement des réseaux rue du Champ de la Foire et éclairage public – Convention avec le SyDEV

Coût des travaux: 225 682 € HT, participation communale 94 590 € (78 965 € pour l'effacement des réseaux et 15 625 € pour l'éclairage public). Les travaux de réseaux seront réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2019. Les travaux de voirie se feront en 2020. Une réunion de quartier sera organisée début 2019 afin de présenter le projet d'aménagement. (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### 7°/ Réhabilitation des anciens services techniques et de l'Espace Loisirs – assurance dommages ouvrages

Dans le cadre des travaux, une assurance dommages ouvrages va être souscrites auprès de GROUPAMA pour un montant de 4 905 € TTC (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### 8°/Convention avec le camping pour l'entretien de la haie

La haie entre le terrain de foot et le terrain de camping a été arrachée car trop volumineuse. Des pares-ballons sont en cours de pose. Une nouvelle haie sera plantée. Son entretien sera assurée conjointement entre la commune et la camping. Une convention est conclue à cet effet. (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

**9°/Adhésion au groupement de commandes du Centre de Gestion pour la protection sociale complémentaire:** (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

**10°/ Modification de la longueur de la voirie:** La longueur des rues des lotissements de la Minée 2 et de l'Hommeau 2 a été intégrée dans le kilométrage de voiries communales qui s'élève désormais à 26.921 km.

### 11°/ Détermination du nombre de délégués à la Communauté de Communes (CCPH)

Les nouvelles élections municipales aux Epesses ont une incidence sur la répartition des sièges de l'organe délibérant de la CCPH, répartition établie selon un accord antérieur à juin 2014. Une nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges des conseillers communautaires doit donc être établie. A l'unanimité des membres présents, l'assemblée a décidé de reconduire l'accord de 2013 avec la répartition suivante des sièges: Beaufort: 3, les Epesses et Mouchamps:4, les Herbiers :18, St Mars la Réorthe, St Paul en Pareds et Vendrennes: 2.

**12°/Déclaration intention d'aliéner:** La commune renonce à son droit de préemption sur 2 propriétés à la Touche Bertrand et route de l'Océan

**13°/ Versement d'une subvention CCAS :** 8 994.03 € seront versés au CCAS afin de combler le déficit d'investissement

### 14° - Modifications nécessaires à l'exécution du budget : validées

**Membres présents** : tous les membres en exercice

**Excusés** : Marie BELAUD, Chrystelle ARNAUD qui a donné pouvoir à Maryse GRASSET, Didier CHAUVET

**Non excusés** : Manuella PARAUD et Muriel DAVID

Le procès-verbal de la séance du 30 octobre 2018 a été adopté à l'unanimité des membres présents

M. Patrice ROUSSELOT a été nommé secrétaire de séance

### **1°/Déclassement de terrains et chemins communaux**

Au conseil du 25/09/18, Il avait décidé de déclasser des terrains et des chemins communaux en vue de les vendre ou de procéder à des échanges. Une enquête publique a eu lieu du 19/11 au 01/12/18. Le commissaire enquêteur ayant émis un avis favorable, le conseil municipal a validé le déclassement de ces portions de terrains et chemins. (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### **2°/ Vente et échange de terrains et chemins communaux**

Suite au déclassement, ventes et échange adoptés à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées :

#### **Village de la Verrie**

**Echange avec Mr MATSOUKOS**: Le chemin rural 216 passe sur une parcelle privée appartenant à Mr MATSOUKOS.

Mr MATSOUKOS donne à la commune la parcelle ZH95

d'une contenance de 130m<sup>2</sup> et sur laquelle passe le CR216

La commune donne à Mr MATSOUKOS une parcelle de 159m<sup>2</sup> issue de l'accotement de la VC n°5. Pas de soulte.

Intégralité des frais à la charge de la commune

**Vente à Mr CARTRON**: La propriété de Mr CARTRON est dans l'impasse de la voie communale n°116 avec un hangar empiétant sur le domaine public. Afin de régulariser la situation : La commune vend une parcelle de 104m<sup>2</sup> issue de la VC n°116 au prix de 1€/m<sup>2</sup>. Frais de géomètre et de notaire à la charge de Mr CARTRON. Prise en charge par Mr CARTRON de ¼ des frais d'enquête publique.

#### **Village de la Guierche**

**Vente à Mr ROUILLON**: Afin de sécuriser la sortie d'un bâtiment sur un chemin rural : La commune vend à Mr ROUILLON une parcelle de 10 m<sup>2</sup> issue du chemin rural au prix de 1 €/m<sup>2</sup>.

A charge de Mr ROUILLON: Frais de géomètre et de notaire et ¼ des frais d'enquête publique.

#### **Village de Bois Goyer**

**Vente à Mrs BRUSSEAU et NICOLEAU**: Un chemin rural inutilisé coupe la propriété de Mr NICOLEAU en 2. Afin de réunifier ses parcelles : La commune vend une parcelle de 122 m<sup>2</sup> issue du chemin rural à Mr NICOLEAU au prix de 1€/m<sup>2</sup>

La commune vend une parcelle de 14m<sup>2</sup> située au fond du chemin rural à Mr BRUSSEAU au prix de 1€/m<sup>2</sup>. Frais de géomètre et de notaire partagés entre Mrs BRUSSEAU et NICOLEAU. Prise en charge de ¼ des frais d'enquête publique par Mrs BRUSSEAU et NICOLEAU partagés au prorata des m<sup>2</sup>.

### **3°/ Clôture du budget assainissement et mise à disposition des biens**

La compétence assainissement est transférée à la CCPH au 01/01/2019. Le budget assainissement sera clôturé au 31/12/18. Les emprunts seront transférés à la CCPH ainsi que 75% des excédents de clôture (fonctionnement + investissement). Les installations d'assainissement (réseaux, station épuration, postes de relèvement...) seront mis à la disposition de la CCPH.

### **4° Transformation de l'ancienne mairie en logements sociaux –**

**Demande de subventions**: Un estimatif des travaux a été chiffré. Les demandes de subventions vont être déposées auprès des

services concernés (Etat, Région, SyDEV). Les travaux débiteront après l'été 2019 (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### **5°/ Aménagement de la rue du Champ de la Foire – Modification de la convention avec le SyDEV**

La convention proposée avait été validée moyennant une participation communale de 78 965 €. Or, le taux de participation du SyDEV était erroné. La participation communale est finalement de 64 332 € (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### **6°/ Aménagement de la rue du Champ de la Foire – Demande de subventions**

Effacement des réseaux début 2019, travaux de voirie en 2020. Les demandes de subventions seront déposées auprès de la Région et l'Etat (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### **7°/Personnel communal – Mise à disposition par le centre de gestion d'un chargé d'inspection en santé et sécurité au travail**

Le centre de gestion propose de mettre en place une convention de mise à disposition d'un chargé d'inspection. L'intervention sur la commune sera facturée 380 €/jour

**8°/Création d'un poste d'adjoint technique**: L'agent en disponibilité a décidé de prolonger sa période d'absence. Création un poste d'adjoint technique à temps complet au 01.02.2019 afin de garder l'agent actuellement en remplacement. (à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

### **9°/Classe découverte école – demande de subvention**

81 enfants de CE2-CM1 et CM2 partiront en mai 2019, pendant 3 jours. Une subvention de 700 € a été attribuée à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées

### **10°/ Subvention 2019 au Comité des Œuvres Sociales des Herbiers**

Une subvention de 1 758.58 €, calculée sur la masse salariale, sera versée au COS pour l'année 2019 (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

**11°/ Indemnité de conseil au Trésorier**: Aide technique apportée par le trésorier municipal : Pour 2019 et jusqu'à la fin du mandat 50% du montant maximum soit 251.84 € net (adopté à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées)

**12°/ Détérioration du radar pédagogique**, en 11/2017 par un conducteur condamné pour conduite en état d'ivresse et défaut d'assurance. L'indemnisation n'a pas encore été traitée. A l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, Mme le Maire est autorisée à poursuivre l'action en justice

**13°/ Zone intercommunale de la Lande – Dénomination voirie**: A l'unanimité des membres, par un vote à mains levées, est décidé de nommer la voie principale: « rue des Landes »

**14°/ Enquête publique BIOLOIE**: L'entreprise a déposé un dossier pour d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter l'unité de méthanisation, après modification de l'installation et extension du plan d'épandage, sur les Essarts en Bocage (L'Oie). Un avis favorable a été émis à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées

**15°/Déclaration d'intention d'aliéner** : A l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées, le conseil municipal a décidé de renoncer à son droit de préemption sur 2 maisons

**16°/Décisions modificatives** nécessaires à l'exécution du budget approuvées à l'unanimité des membres présents par un vote à mains levées.

**Divers**: Le ménage n'est pas toujours correctement fait dans l'ancien réfectoire > Une caution de 30 € va être instaurée pour le ménage de cette salle.

# La mutualisation, où en sommes-nous ?

**Mutualiser pour nos communes, c'est faire ensemble**, mettre en commun des moyens.

Vendrennes a mutualisé des compétences avec les communes voisines (ex canton des Herbiers) au sein de la communauté de communes du Pays des Herbiers. Concrètement, la communauté décide et réalise à la place des communes. Le projet de territoire et le PLUI en cours d'élaboration vont donner le sens de l'action de la communauté pour les dix ans à venir.

Réglementairement une compétence ne peut être attribuée qu'à une seule collectivité locale à la fois. Exemple: la communauté de communes a compétence la collecte des déchets ménagers, c'est elle seule qui peut gérer ce service.

Ces compétences sont imposées par l'état ou sont des initiatives des collectivités territoriales.

**Compétences obligatoires**, exemple, le développement économique. La communauté seule peut créer et gérer les zones d'activités de toutes les communes membres. L'assainissement public va devoir être communautaire. La communauté anticipe en prenant dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 cette compétence.

**Compétences obligées de fait**. Précédemment, les services de l'état (équipement) instruisaient les droits des sols (permis de construire, etc ...) Désormais c'est aux communes de le faire. Comme une commune petite ou moyenne ne peut pas supporter une telle charge, ce service est mutualisé pour Vendrennes au sein de la Communauté de communes.

**Compétences incitées financièrement** : les dotations d'état sont plus importantes pour les communes fusionnées en communes nouvelles. Vendrennes n'a pas sauté ce pas.

**Compétences facultatives** : Pour des raisons pratiques, la communauté a choisi de mutualiser le service bibliothèques, permettant ainsi un choix

de livres plus important dans chaque commune, avec une gestion informatisée.

La mutualisation est inéluctable, bon nombre de choses sont devenues trop compliquées pour faire seul, et faire ensemble doit générer des économies. Globalement, les impôts ne baissent pas pour autant, car en réalité, il se fait ensemble plus de choses et mieux.

La mutualisation avance chaque année un peu plus sur la communauté, avec réflexion et prudence. Un jour la voirie le sera sans doute. Un CIAS (centre intercommunal des actions sociales) est en prévision pour gérer les EHPAD et MARPA à la place des CCAS communaux.

## Quelles en sont les conséquences ?

La mutualisation engendre la mise en commun des moyens et des services entre communauté et communes. Les communes auront moins à faire avec moins de moyens humains et bien moins de moyens financiers.

**Le rôle des élus a évolué**. De plus en plus de décisions importantes sont et seront prises pour Vendrennes aux Herbiers. Aux élus de s'investir dans les commissions intercommunales, là où s'élaborent les décisions communautaires. Ce n'est pas toujours simple pour un élu communal de penser communautaire pour certains sujets, de penser gestion de huit communes, alors qu'il s'est présenté aux élections motivé pour gérer « sa commune ».

Pour les administrés, la commune devra rester la collectivité de proximité, de convivialité, lieu de rencontre et d'échange avec les élus. L'esprit de clocher est sympathique, mais nous devons le dépasser pour

Claude Rousseau  
Conseiller  
Vice Président de la



# La Communauté de Communes

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE UN PLUiH À L'HORIZON 2022

Lancée officiellement le 10 octobre dernier, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et Habitat intercommunal (PLUiH) est un travail de longue haleine. A terme, il permettra de penser ensemble le territoire du Pays des Herbiers.

### Un PLUiH, qu'est-ce que c'est ?

C'est le pendant des Plans Locaux d'Urbanisme, pour l'intercommunalité. Ce document sera pensé à l'échelle des 8 communes et viendra se substituer aux PLU communaux. Ajoutez à cela un volet concernant l'habitat (dénommé précédemment Programme Local de l'Habitat) et vous obtenez le futur PLUiH.

Le PLUiH doit fédérer les forces et les atouts du territoire pour **assurer un développement harmonieux du Pays des Herbiers**. Il va traduire géographiquement la volonté politique, en termes d'aménagement, d'habitat, d'économie, d'implantation des grands équipements, de zonages, ... « *Le PLUiH doit garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune du territoire, pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population* », souligne Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

### Quelles seront les grandes étapes de ce travail ?

La première étape est la réalisation d'un diagnostic, qui devrait être rendu en mai 2019. L'intercommunalité a retenu pour cela plusieurs bureaux d'études spécialistes de l'environnement, l'agriculture, le patrimoine, l'habitat, le commerce, l'économie et le tourisme.

La 2ème phase – de juin 2019 à début 2020 – concerne le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). **Celui-ci sera construit sur la base, à la fois, du diagnostic et du projet de territoire**. Il définira les orientations de développement en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces, ...

La 3ème phase - de juin 2020 à juin 2021 - concerne la traduction réglementaire du PADD (en zonage, en règlement) ; l'approbation définitive du PLUiH devant ainsi intervenir en juin 2022.

### Une démarche participative

Les élus évidemment, les acteurs du monde économique, touristique, associatifs, ..., mais aussi les habitants seront associés à la démarche lors d'ateliers participatifs.

**A NOTER** : un atelier participatif ouvert à tous "Notre territoire, notre vécu" se tiendra le **mercredi 20 février à 18h30** à la Communauté de communes. Le principe : raconter sa commune, comment elle a agrandi, comment on y vit, ...pour permettre aux élus de mieux décider de l'avenir. Venez nombreux !

### VERBATIM

« *En bref, le PLUiH, c'est le volet opérationnel du projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, spécifique à l'urbanisme et à l'habitat* » Véronique Besse.



# COOL !

C'est trop facile.

EN VENDÉE  
TOUS LES  
EMBALLAGES  
SE TRIENT



Nous rappelons que les dépôts sauvages d'ordures ménagères sont passibles d'amende.



### Le tri plus facile

Depuis le 1er janvier 2017, les habitants du Pays des Herbiers, comme tous les Vendéens, peuvent déposer TOUS leurs emballages, sans exception, dans le conteneur à emballages :

- **tous les emballages en plastique** (bouteilles, flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourt, pots de fromage en pâte, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique, boîtes de poudre chocolatée, etc.)
  - **les emballages en métal**, même les petits comme les capsules de café, capsules de bière, ...
  - **les emballages en carton et les briques alimentaires**
- Cet élargissement des consignes de tri est rendu possible depuis l'ouverture de VENDEE TRI, à la Ferrière. Ce centre de tri départemental, construit par le syndicat Trivalis, recourt au tri optique pour séparer tous ces emballages et ainsi les préparer au recyclage.

**Ne lavez pas vos emballages, videz-les simplement.**



## Comment sera le Pays des Herbiers dans 10 ans ?

Que faut-il faire aujourd'hui, pour assurer l'avenir et le développement de nos huit communes ?

Quelles améliorations pour notre qualité de vie ?

Autant de questions auxquelles les quelque 150 élus des huit communes du Pays des Herbiers doivent répondre au travers du projet de territoire.

Depuis le printemps 2017, le Pays des Herbiers est engagé dans un travail de concertation pour adopter son « *Projet de territoire* ». Un travail réalisé en commun, pour construire ensemble et avoir une vision commune du Pays des Herbiers, à 10 ou 15 ans. Il se déploie autour de trois ambitions principales :

1/ « *Le Pays des Herbiers, une terre d'innovation au service de l'emploi de demain !* »

Innover pour développer notre économie, nos emplois et continuer à avoir une longueur d'avance.

2/ « *Bâtir l'avenir du Pays des Herbiers autour de la solidarité, de la famille et de l'habitat* »

Soutenir le développement des familles qui

## PROJET DE TERRITOIRE

### DESSINER UN PROJET COMMUN À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

représentent le premier échelon de solidarité. Mais aussi unir nos efforts pour accompagner les plus vulnérables, en particulier nos aînés et les personnes en difficulté.

3/ « *Nature et culture : les piliers de notre qualité de vie* »

Développer une offre culturelle, sportive et de loisirs toujours plus pertinente, le tout dans un environnement naturel préservé.

#### Un projet ambitieux et partagé

Le projet de territoire permettra donc de répondre à ces défis et d'écrire noir sur blanc la feuille de route de la Communauté de communes pour les 10 ans à venir. Un travail qui peut paraître fastidieux, mais qui est crucial et fédérateur pour l'avenir de nos communes. « *Au quotidien, nous savons où nous voulons aller*, explique Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers. *Mais, avec mes collègues maires, il nous est apparu naturel d'aller plus loin et de lancer ce projet, qui se construit grâce à l'apport de tous* ».

Evidemment, la Communauté de communes ne remplacera jamais la commune, berceau naturel de notre identité et échelon indispensable de proximité. « *Pour nous, la Communauté de communes, c'est avant tout une communauté de destin. Elle constitue l'expression de la liberté des communes de s'entraider et de se construire un avenir commun* », continue Véronique Besse.

« *Cela se fera par une coopération et une solidarité entre nous* ».

Chacun a eu la possibilité de s'exprimer jusqu'à fin décembre, lors des commissions spéciales ou de façon individuelle ; ceci afin que le projet soit largement partagé. Prochaines échéances de ce chantier de grande envergure : la présentation en commissions de la synthèse des travaux et des orientations en début d'année 2019, puis un vote lors du conseil communautaire du 27 février.

## Le projet de territoire, qu'est-ce que c'est ?

Un projet de territoire, c'est un document qui permet aux communes de formaliser leurs objectifs communs pour le territoire, de parler un même langage et de se mettre d'accord sur ce qu'on attend de la Communauté de communes. Cela permet de mettre noir sur blanc notre vision de l'avenir du Pays des Herbiers, à 10 ou 15 ans. Ce n'est pas un document obligatoire. Le Pays des Herbiers pourrait d'ailleurs être la deuxième collectivité de Vendée à être engagée dans cette démarche.

## Besoin d'un coup de pouce ?

La Communauté de communes soutient les personnes en situation de précarité et leur permet de faire leurs courses à moindre coût. Accompagné par un agent et des bénévoles, le client peut y acheter des produits tout en discutant cuisine et diététique.

L'épicerie solidaire appelée « Le P'tit Magasin » est située au Parc des Expositions des Herbiers, dans l'atelier 25. Ce service propose une aide ponctuelle aux personnes en difficulté. « Le P'tit Magasin

respecte la dignité des personnes et permet de rompre l'isolement par un accompagnement personnalisé, réalisé par les agents et les bénévoles de l'association Herbiers Pays Solidaires », explique Serge Fichet, Vice-président de la Communauté de communes du Pays des Herbiers en charge des affaires sociales.

Au P'tit Magasin, le bénéficiaire choisit ses articles comme dans un commerce classique (pâtes, conserves, produits laitiers...) tout en respectant son budget. Seule différence, et non des moindres : les produits sont vendus environ

10% de leur valeur marchande. En parallèle, des ateliers sont régulièrement proposés aux bénéficiaires : recettes de cuisine, astuces pour consommer sans se ruiner, ... L'épicerie s'adresse aux habitants du Pays des Herbiers qui rencontrent des difficultés financières passagères. Pour bénéficier de cette aide, un dossier doit être déposé auprès du service des affaires sociales de la Communauté de communes.



## Collecte des coquilles d'huîtres jusqu'au 22 janvier

Pas question d'interrompre une si belle opération. La collecte des coquilles d'huîtres reprend du service pendant les fêtes.

L'opération se déroulera du 20 décembre 2018 au 22 janvier 2019. L'objectif est simple : trier ses coquillages afin de leur permettre d'être recyclés et ainsi alléger sa poubelle d'ordures ménagères.

**Dans chaque commune, un conteneur spécifique attend vos coquilles d'huîtres - les crustacés ne sont pas acceptés.**

**LE LIEU DE DÉPÔT À VENDRENNES**

« Rue du Puits »

Toute l'année, vous pouvez déposer les coquillages en déchèterie.

Un P'tit Magasin pour dépasser des difficultés passagères

☎ 02 51 91 29 78 ✉ [epicerie-solidaire@cc-paysdesherbiers.fr](mailto:epicerie-solidaire@cc-paysdesherbiers.fr)

# Des travaux chez vous ? La Communauté de Communes est à vos côtés !



## *Vous avez un projet :*

de construction supérieure à 5 m<sup>2</sup>,  
de modification de façade et/ou de menuiseries,  
de clôture,  
de changement de destination,  
de division parcellaire ...

Celui-ci nécessite une autorisation liée au droit des sols.

En fonction des travaux envisagés, les démarches ne sont pas les mêmes.

## *Pourquoi demander une autorisation d'urbanisme ?*

La construction ou les travaux que vous envisagez doivent être conformes à la réglementation en vigueur (Plan Local d'Urbanisme, règlement de lotissement...)

La communauté de communes assure l'instruction de tous les actes relatifs au droit des sols pour le compte des communes (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme...). Cependant, c'est toujours à la mairie de sa commune que chacun doit déposer ses dossiers de demandes. La mairie en assure la transmission auprès du service ADS (autorisations du droit des Sols) de la communauté de communes.

## *Qui contacter ?*

Quel que soit votre projet d'aménagement,  
prenez contact avec : la mairie

ou le service ADS de la communauté de Communes

des Herbiers au 02.51.91.29.80 ou par mail à [urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr](mailto:urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr).

A Vendrennes, 37 déclarations  
préalables et 18 permis ont été  
déposés entre le 19/12/2017 et le  
03/12/2018 dont 8 maisons

## LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

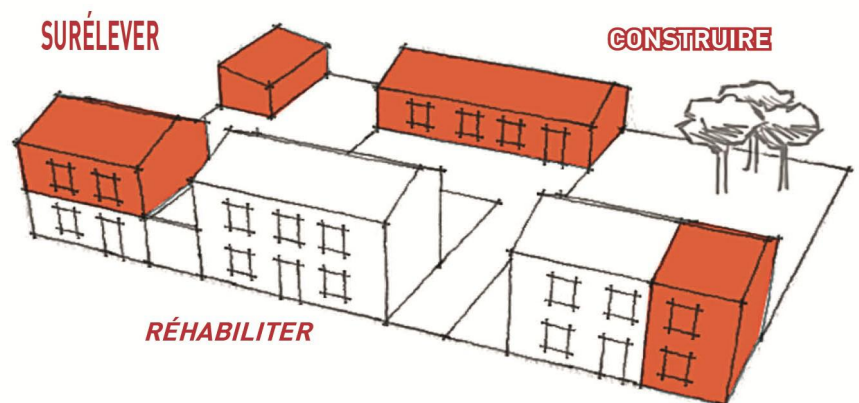


Une permanence est organisée  
à la Communauté de Communes,  
sur rendez-vous, avec  
un architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95  
mail [caue85@caue85.com](mailto:caue85@caue85.com)

### CAUE DE LA VENDÉE

45 boulevard des États-Unis, CS 40 685  
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95  
> en savoir + : [www.caue85.com](http://www.caue85.com)



Le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Une de ses missions est de vous **conseiller gratuitement** en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation. Il vous guide dans vos démarches administratives, s'assure de la qualité architecturale de votre projet et de sa bonne insertion dans son environnement. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre de votre projet.



# Infos Mairie

## HORAIRES EXCEPTIONNELS AGENCE POSTALE ET MAIRIE

En raison des congés annuels, les horaires de l'agence postale sont modifiés du 24 au 31 décembre 2018. Ouverture du mercredi au vendredi de 15h00 à 16h15. Fermeture les lundi 24, samedi 29 et lundi 31. La Mairie sera fermée les lundis 24 et 31 décembre. Merci de votre compréhension.

## REPAS DES AÎNÉS



La municipalité de Vendrennes a le plaisir d'inviter ses aînés de 70 ans et plus à un repas convivial et festif. Rendez-vous **le mercredi 6 février 2019**, salle Vendrina à 12h30.

## PACS (Pacte Civil de Solidarité)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, la mairie de votre lieu de résidence est habilitée à enregistrer les PACS. A la réception du dossier complet en mairie, un rendez-vous sera fixé ultérieurement, avec les deux partenaires pour l'enregistrement du PACS. La liste des pièces à fournir est à demander à l'adresse suivante : [accueil.mairie.vendrennes@orange.fr](mailto:accueil.mairie.vendrennes@orange.fr), les imprimés sont disponibles en mairie.



## NOUVEAUX ARRIVANTS



Si vous venez d'aménager à Vendrennes, une visite en mairie est la bienvenue. Vous pourrez nous communiquer votre état civil et celui des membres de votre foyer, inscrire vos enfants au restaurant scolaire, effectuer votre inscription sur les listes électorales ou inscription possible également sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 (pour les élections

## RECONNAISSANCE D'UN ENFANT AVANT SA NAISSANCE

Lorsque les futurs parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. La filiation maternelle est automatiquement établie dès lors que le nom de la mère figure dans l'acte de naissance de l'enfant, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de la part du père : il doit reconnaître son enfant à naître.



La reconnaissance peut se faire avant la naissance, ce qu'on appelle une « reconnaissance anticipée ». Le futur père ou les futurs parents doivent se présenter en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin d'établir l'acte de reconnaissance.

## SENTIERS PÉDESTRES



Deux sentiers pédestres sont balisés sur la commune, **Sentier du château de la Noue** d'une distance de 5.7 km, et **Sentier du Parc Soubise**, d'une distance de 14.5 km. Le départ de chaque randonnée se trouve au parking de la boulangerie. Vous pouvez les consulter sur le site de la communauté de communes du pays des Herbiers :

## OUEST FRANCE

Mme DROUET Céline est correspondante Ouest France sur la commune de Vendrennes. Vous pouvez la contacter au 06 74 18 56 66 ou [celdrouet@wanadoo.fr](mailto:celdrouet@wanadoo.fr)



## ÉTAT CIVIL

15 naissances dans l'année au 13/12/2018

6 familles ont choisi de ne pas faire paraître la naissance de leur enfant

### NAISSANCES

Erwan ROCHER TRINEAU né le 27 novembre 2017 Léane TEILLET née le 1er juin

Enzo GIRAUD né le 17 janvier

Milann BOISSINOT né le 21 janvier

Alexya BUREAU née le 16 avril

Maxine MARCHETEAU née le 30 avril

Bertille COUTANT née le 3 août

Janelle GUILLET née le 20 août

3 mariages dans l'année au 03/12/2018

1 couple a choisi de ne pas faire paraître leur mariage

### MARIAGES

Mr Nicolas BOISSEAU & Mme Céline MÉNARD mariés le 4 août

Mr Pierre BOILEAU & Mme Marina CARTRON mariés le 20 octobre

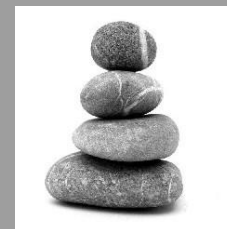
Si vous ne désirez pas que le décès d'un proche paraisse dans le bulletin communal, veuillez en informer la mairie au moment de l'évènement

### DÉCÈS

<b>Gilda GABORIT</b>	4 janvier	65 ans	vembre	88 ans	
<b>Lucienne RIPOCHE</b>	26 mars	91 ans			
<b>Gérard JOBARD</b>	18 juillet	83 ans			
<b>Joseph FONTENEAU</b>	25 août	95 ans			
<b>Robert POISBLAUD</b>	17 novembre	73 ans			
<b>Dominique BRIEAU</b>	22 novembre	91 ans			

Denise CHARON

24 no-



## HABITAT

**ADILE** : Dans le cadre de travaux de rénovation énergétique, certains peuvent être victimes de démarchages agressifs. Un guide pratique « Mieux connaître les pratiques commerciales » est à votre disposition sur le nouveau site de la commune dans l'onglet « vie pratique ☞ logement » pour vous aider à ne pas faire d'erreur. Par ailleurs, tout signalement peut être dénoncé contre une entreprise RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) avec l'adresse du chantier incriminé à cette adresse mail :

**Plan Habitat 2018-2023** : Le Département de la Vendée va consacrer plus de 10 millions d'euros au logement des Vendéens. Ce plan se traduit par l'adoption de nouveaux programmes de subvention notamment en faveur des particuliers. C'est pourquoi, le Département vient d'éditer « le Guide des aides en faveur de l'habitat - Les subventions du Département de la Vendée en faveur de l'habitat à destination des particuliers ». Ce guide est téléchargeable sur le site [www.vendee.fr](http://www.vendee.fr) ou sur le site de

**Action Logement Services** : Vous recherchez un logement : suite aux évolutions de la garantie VISALE, un nouveau dépliant est à votre disposition sur le site [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr).

**Visale, la garantie qui facilite votre accès au logement !**

- Une solution Action Logement pour tous les jeunes de moins de 30 ans, les salariés nouvellement embauchés ou en mobilité professionnelle
- Une caution 100 % gratuite en quelques clics
- Une alternative au garant physique, plus simple et plus fiable
- Une couverture sur toute la durée de votre bail
- Un gage de tranquillité pour vous et votre futur propriétaire !



### 1<sup>ère</sup> étape pour tous les documents

Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr** - Je vais sur le site de l'ANTS  
Je crée un compte ou je me connecte avec

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la durée de validité de votre carte d'identité a été allongée de cinq ans. Pour toutes les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de dix à quinze ans est automatique. Attention toutefois : si vous aviez moins de 18 ans lors de la délivrance de votre carte, elle ne reste valable que 10 ans. Actuellement, certains pays acceptent le document d'apparence périmée : Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Italie, Tunisie et Turquie tandis que d'autres encore entretiennent le flou. Les autorités françaises recommandent de privilégier un passeport valide à une carte d'identité dépassée. Autre solution : renouveler avec anticipation sa carte, il faudra alors justifier d'un voyage programmé.

## Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



## Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Mairies les plus proches :

- Saint-Fulgent - 02 51 42 62 26
- Les Herbiers - 02 51 91 07 67

## Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule \*\*
- Autre motif \*\*

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



## Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie  
En cas de perte, je la déclare en ligne :  
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



*Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place.*

*Je le trouve sur :*

*[hHps://immatriculation.gouv.fr](https://immatriculation.gouv.fr), ☞ rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ».*

*Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.*



*\*\*Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect*

# Les agriculteurs

NOM	ADRESSE	PRODUCTIONS
CHENU Denis	La Coussaie	Céréales
<b>EARL La Tuilerie de Blanche Noue</b> BOUDAUD Maxime	4 Le Bel Endroit	Élevage de veaux de boucherie
<b>GAEC DOUILLARD-MAINDRON</b> MAINDRON Christophe	1 bis Les Alles Siège d'exploitation : La Charrie – L'OIE	Lait - Céréales - Aviculture
<b>GAEC MERLET</b> MERLET Marie-Pierre, Fabien, Louis-Marie et Etienne.	La Touche Bertrand	Viande – Aviculture
<b>GAEC LE LAGON BLEU</b>	13 Le Boisselin	Aviculture
<b>GAEC ST CHARLES</b> BOUDAUD Marie-Joseph BOUDAUD Nicolas	Bonne Oeuvre	Céréales - Aviculture
<b>SCEA JOGUET</b>	2 Le Rossignolet	Productions BIO : Céréales, légumes verts et secs de plein champ
JOGUET David	29 Bois Goyer	Viande – Céréales - Lapins
JOGUET Thomas	31 Bois Goyer	Productions BIO : Céréales et légumes secs de plein champ
LE PORTIER Thierry	3 Bel Endroit	Élevage et dressage de félins pour spectacles
<b>EARL L'ORCHIDÉ</b> LEMPÉRIÈRE Éric	34 bis Route de l'Océan Exploitation : Les Alles	Engraissement de veau
LIMOUSIN Jean-Louis	30 La Guierche	Aviculture – Poules pondeuses BIO
MERLET Thibaut	La Bessonnerie	Aviculture – Céréales - Vaches allaitantes – Cuniculture
PHLIPART Roselyne	8 La Girarderie	Aviculture – Poules pondeuses BIO
PIVETEAU Roselyne	1 Le Coût	Aviculture – Céréales
ROUSSELOT Jean-Luc	10 L'Enelière	Céréales – Aviculture

# Entreprises, commerçants et artisans

<b>INOVA BY SO</b> Salon de coiffure mixte 4 bis Rue du Puits 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.16.19 f Salon InOva by so
<b>ALOUETTE AMBULANCE</b> 10 rue de l'Aurore 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.63.36.48 <a href="mailto:alouette.ambulance@wanadoo.fr">alouette.ambulance@wanadoo.fr</a>
<b>ARBOFLORUM (L') - Pépinière en conteneurs</b> Village artisanal – route de la Forêt 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.06.39
<b>AVI CUNI SERVICE</b> <b>Interventions élevages : canards, dindons, poules et lapins</b> - Vaccination, débecquage, dégriffage machine - Nettoyage et désinfection - Nettoyage canalisation eau tous élevages (volailles, lapins et veaux) Bâtiment : 2 ZA la Lande 85250 VENDRENNES Siège social : 4 bis rue du stade 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.17.12 ☎ 06.30.36.11.86 <a href="mailto:myriamcoutant@wanadoo.fr">myriamcoutant@wanadoo.fr</a>
<b>BAR "LE PADAM-PADAM"</b> Mr Lambert Damien et Mme Deligné Pamela Restauration rapide – pizzeria – Vente à emporter 9 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.10.04 <a href="mailto:lepadampadam@outlook.com">lepadampadam@outlook.com</a> f lepadampadam
<b>Ets BÉTARD Peinture</b> Village artisanal – route de la Forêt 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.69.67.30 Fax : 02.51.52.69.30 <a href="mailto:claudettebetard@orange.fr">claudettebetard@orange.fr</a> <a href="http://www.claude-betard-peinture.com">www.claude-betard-peinture.com</a>
<b>BAIZET S.A. Confection à façon</b> Mr Vinot Matthieu, directeur général 8 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.11.43
<b>Mr BERTHOMÉ Michel</b> Entretien matériel d'élevage Le Pont Brejou 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.08.00
<b>BRIOCHE DE VENDRENNES</b> Mrs Guignard Jean-Michel et Charly Boulangerie – pâtisserie 7 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.09.25 <a href="mailto:contact@briochedevendrennes.fr">contact@briochedevendrennes.fr</a> <a href="http://www.briochedevendrennes.fr">www.briochedevendrennes.fr</a>
<b>CAMPING DE LA MOTTE</b> Rue de la Motte 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.63.59.67 <a href="mailto:contact@camping-lamotte.com">contact@camping-lamotte.com</a> <a href="http://www.camping-lamotte.com">www.camping-lamotte.com</a>
<b>CAUNEAU SARL</b> Maçonnerie 15 rue du Champ de la Foire 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.12.88 ☎ 06.89.90.01.74 <a href="mailto:pascal.cauneau@wanadoo.fr">pascal.cauneau@wanadoo.fr</a>
<b>CHAUVET Paysage</b> Paysagiste et entretien des jardins (Service à la personne) 2 La Pidouzerie 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.11.52 ☎ 06.34.67.07.27 <a href="mailto:chauvetpaysage@orange.fr">chauvetpaysage@orange.fr</a> <a href="http://www.chauvet-paysage.com">www.chauvet-paysage.com</a>
<b>Mme CHENOUIARD Sonia</b> <b>"Chambres d'Hôte"</b> 2 La Galerie 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.15.04
<b>Cabinet Elista</b> Mr MERCIER Anthony Courtier en immobilier	☎ 06.73.36.60.08 <a href="mailto:a.mercier@elista.fr">a.mercier@elista.fr</a>

<p><b>D.L.S. (Dépannage Levage Service)</b>  Dépannage poids lourds – location grues mobiles – mise en place des éléments transportés (mobile home, petit bateau...)  1 route des Landes – Zone de la Lande  85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.11.11  Fax 02.51.61.01.97  <a href="mailto:contact@depannagelevage.fr">contact@depannagelevage.fr</a>  <a href="http://www.depannagelevage.fr">www.depannagelevage.fr</a></p>
<p><b>Mr et Mme De Beauregard</b>  Location de 7 Gites  La Noue 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 07.83.66.16.65  <a href="http://www.gitesdelanoue.fr">www.gitesdelanoue.fr</a></p>
<p><b>SAS Gîtes Dubreuil</b>  Mr DUBREUIL Sébastien  2 Bis Le Bois Goyer 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.32.78.96.68  <a href="mailto:dubreuil.gites@gmail.com">dubreuil.gites@gmail.com</a>  <a href="http://www.larybambelle.fr">www.larybambelle.fr</a></p>
<p><b>EPHELIDE</b>  Institut de beauté  2 rue du Puits 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.61.00.68  <a href="mailto:institut.ephelide@orange.fr">institut.ephelide@orange.fr</a>   Institut de Beauté Ephélide</p>
<p><b>ENTRETENIR LES SOUVENIRS</b>  Entretien des tombes, lavage des ornements, fleurissement  Mme VINET Véronique 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 07.81.95.51.30  <a href="mailto:vinet.veronique@laposte.net">vinet.veronique@laposte.net</a></p>
<p><b>SCM KLARISSE – Sophie Chauvet et Jean-Baptiste Pérocheau - Masseurs-Kinésithérapeutes</b>  4 Place du Vendrenneau 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.63.65.12  <a href="mailto:cabkineklarisse@orange.fr">cabkineklarisse@orange.fr</a></p>
<p><b>GARAGE VENDRENNES AUTO</b>  <b>Mr LOIZEAU Pascal</b>  28 bis route de l'Océan 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.63.96.40  <a href="mailto:vendrennes.auto@orange.fr">vendrennes.auto@orange.fr</a>  <a href="http://www.vendrennes-auto.fr">www.vendrennes-auto.fr</a></p>
<p><b>Mme GASSE - BOTTE Geneviève</b>  Coiffure mixte à domicile  5 La Guierche – 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.43.84.82</p>
<p><b>ILAE FORMATION</b>  11 TER Route de l'Océan 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.85.32  <a href="mailto:ilaeformation@gmail.com">ilaeformation@gmail.com</a></p>
<p><b>INTERIM'HAIR ET BEAUTE</b>  11 TER Route de l'Océan 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.85.32  <a href="mailto:contact@interimhairetbeaute.com">contact@interimhairetbeaute.com</a></p>
<p><b>L'ARBRE ET LA SOURCE</b>  Massages, soins énergétiques, shiatsu, naturopathie  Ateliers massage bébé et portage bébé  9 La Maquignerie 85250 VENDRENNES</p>	<p>06.15.80.14.49  <a href="mailto:larbreetlasource@gmail.com">larbreetlasource@gmail.com</a>  <a href="http://www.larbreetlasource.com">www.larbreetlasource.com</a></p>
<p><b>LABYRINTHE EN VENDÉE VALLÉE</b>  Parc d'attraction saisonnier, buvette et vente de produits locaux.  Mr BILLAUD Jean-Claude  Route de la Verrie 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06-77-17-48-31  <a href="mailto:thelabyrinth85@gmail.com">thelabyrinth85@gmail.com</a>  <a href="http://www.labyrinthevendeevallee.com">www.labyrinthevendeevallee.com</a></p>
<p><b>MA CAMPAGNE</b>  Centre administratif  Village artisanal 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 02.51.66.15.32 Fax 02.51.66.11.45  <a href="http://www.macampagne-jardinerie.fr">www.macampagne-jardinerie.fr</a>  <a href="mailto:macampagne.vendrennes@wanadoo.fr">macampagne.vendrennes@wanadoo.fr</a></p>
<p><b>MAGALIE BEAUTÉ - Esthéticienne à domicile</b>  Distributrice de produits cosmétiques naturels Prowin  Mme LEROY Magalie  12 La Guierche 85250 VENDRENNES</p>	<p>☎ 06.09.79.54.39  <a href="mailto:magaliebeaute@outlook.com">magaliebeaute@outlook.com</a>   Magalie Beauté</p>
<p><b>MALY'BORA - Mr BERNARD Emmanuel</b>  Vente de pizzas  Camion sur le parking de la boulangerie tous les vendredis et les dimanches soirs</p>	<p>☎ 06.99.50.29.08  <a href="http://www.malybora.fr">www.malybora.fr</a></p>

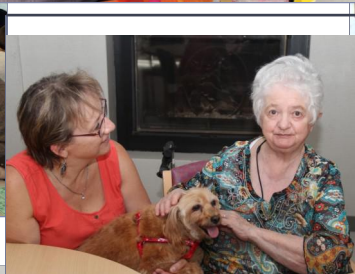
<b>GAT'VERT - ENTRETIEN JARDIN</b> <b>Gaëtan CHOTARD</b> 8 le Pinier 85250 Vendrennes	☎ 06.06.80.81.91 <a href="mailto:chotardgaetan@gmail.com">chotardgaetan@gmail.com</a>
<b>AUTO ÉCOLE MOREAU</b> <b>Mme MOREAU Nicole</b> 2 ter rue du Puits 85250 VENDRENNES	☎ 06.45.97.33.11
<b>Mr NERRIÈRE Jean-Luc</b> Maçonnerie 7 allée des Tilleuls 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.03.20 ☎ 06.26.76.50.36 <a href="mailto:ilnerriere@orange.fr">ilnerriere@orange.fr</a>
<b>SARL PINEAU Menuiserie</b> 4 ZI LES LANDES 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.12.68 ☎ 06.19.55.05.69 <a href="mailto:thierry.pineau85@orange.fr">thierry.pineau85@orange.fr</a>
<b>PRESSAC TRANSPORTS</b> Entreprise de transport 1 route des Landes 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.18.20 Fax 02.51.66.10.17 <a href="mailto:contact@transports-pressac.fr">contact@transports-pressac.fr</a> <a href="http://www.transports-pressac.fr">www.transports-pressac.fr</a>
<b>Mr RABILLARD Pierre-Luc</b> <b>Conseil en gestion forestière</b> 4 Le Bois Goyer 85250 VENDRENNES	☎ 06.16.72.34.23 <a href="mailto:pierre-luc.rabillard@orange.fr">pierre-luc.rabillard@orange.fr</a>
<b>Mr ROUILLON Alain</b> Menuiserie bâtiment et agencement 10 la Guierche 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.43.80.80 <a href="http://www.alainrouillon-menuiserie.fr">www.alainrouillon-menuiserie.fr</a> <a href="mailto:menuiserie-alain-rouillon@orange.fr">menuiserie-alain-rouillon@orange.fr</a>
<b>SARL RDMC – Maçonnerie - Couverture</b> <b>ROUSSELOT Thierry / DURAND Ludovic</b> 14 rue du Champ de la Foire 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.00.13 Fax 02.51.66.17.28 <a href="mailto:sarlrousselot@orange.fr">sarlrousselot@orange.fr</a>
<b>ROUSSELOT Sophie – SOPHROLOGUE</b> 19 rue du Champ de la Foire 85250 VENDRENNES	☎ 06.43.87.68.81 <a href="mailto:sophiaroma7@gmail.com">sophiaroma7@gmail.com</a> <a href="http://www.naturesoir.fr">www.naturesoir.fr</a>
<b>Mme SORIN Rose-Marie</b> Tabac – Presse – Alimentation - Loto 20 route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.66.19.55
<b>SOLUVERRE</b> Miroiterie – vitrerie - découpe de verre Route de l'Océan – Les Brosses 85250 VENDRENNES	☎ 02.51.64.71.80 ☎ 06.28.46.43.48 Fax 02.51.64.71.82 <a href="mailto:soluverre.d@orange.fr">soluverre.d@orange.fr</a> <a href="http://www.miroiterie-soluverre-85.com">www.miroiterie-soluverre-85.com</a>
<b>SARL RIPOCHE Menuiserie</b> Travaux – Rénovation – Décoration - Construction 2 impasse Champ Baudet 85250 Vendrennes	☎ 02.51.61.75.98 ☎ 06.85.34.08.96 <a href="mailto:sripoche@sfr.fr">sripoche@sfr.fr</a>
<b>TRANSPORTS JOLAN</b> PHLIPART Jonathan La Girarderie 85250 VENDRENNES	☎ 06.73.01.80.82 <a href="mailto:transports-jolan@sfr.fr">transports-jolan@sfr.fr</a>
<b>ZHC</b> <b>Zen House Concept</b> Maitre d'œuvre OUVREARD Franckie 11 bis Route de l'Océan 85250 VENDRENNES	☎ 02 51 91 76 65 <a href="mailto:contact.zen.house@gmail.com">contact.zen.house@gmail.com</a>



ARTISANS COMMERÇANTS VENDRENNAIS

# La Marpa au fil des mois

L'année 2018 aura été une année bien mouvementée : Nous avons eu la tristesse de perdre 3 résidents chers à nos cœurs... et malgré leur départ, nous pensons toujours à eux. 8 autres résidents sont partis en EHPAD au cours de l'été. C'est un phénomène que nous n'avions encore jamais connu et la période n'a pas été propice pour remplacer autant de personnes à la fois. Malgré tout, nous avons accueilli 8 nouvelles personnes depuis le début de l'année de tous horizons et de tous âges ! La moyenne d'âge en a profité pour rajeunir aussi ! Côté du personnel, suite aux départs d'Angélique, Véronique et Gaëlle, nous avons eu le plaisir d'accueillir depuis le mois de juin, deux nouveaux agents : Amélie LANDRIEU et Jessica MOREAU, toutes deux très motivées et qui n'ont pas mis de temps pour trouver leur place au sein de l'équipe.



Pour terminer, je voudrais adresser un grand merci aux enfants qui viennent de plus en plus voir les personnes âgées soit pendant leurs vacances ou les week-ends sans avoir forcément de liens de parenté. Un garçon d'une dizaine d'années, qui habite près de la MARPA est venu spontanément proposer ses services aux bénévoles lors de l'entretien des extérieurs. Soyez tous remerciés de ces initiatives qui montrent combien les liens intergénérationnels peuvent fonctionner dans une MARPA !

Pascaline BERTERAUT

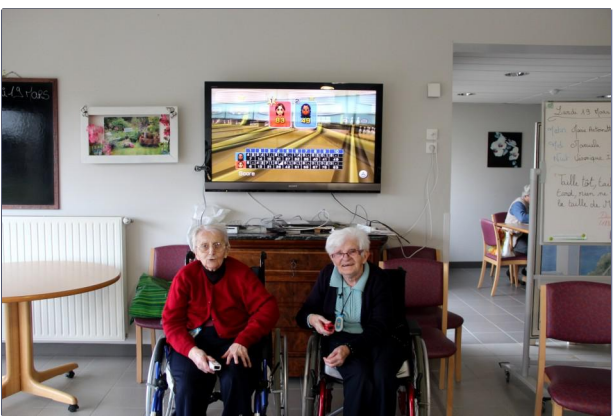




Merci à l'association Les Z'Amis de la MARPA qui s'investit de plus en plus dans les animations. Tous bénévoles, ils ne ménagent pas leur temps et leur énergie pour diversifier les animations qui ont fait le bonheur des



Bonnes Fêtes de fin d'année à tous !



La grande nouveauté aura également été la réalisation du film promotionnel de la MARPA qui, j'espère vous aura éclaircis sur notre fonctionnement. Vous pouvez le voir sur le site ou la page Facebook de la commune ou encore sur la chaîne Youtube Vendrennes



# Zoom sur des entreprises de Vendrennes



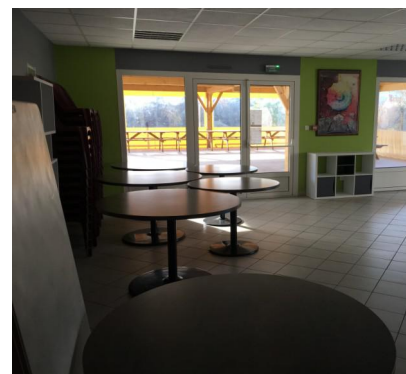
## Location de la salle du camping avec/sans hébergement(s) pour une capacité de 60 personnes

**Location à la journée** - remise des clés le matin de la fête et retour des clés le lendemain matin de la fête pour 11h00

**Location au week-end** - remise des clés la veille de la fête à 16h00 et retour des clés le lendemain de la fête pour 11h00

Vous pouvez louer la salle du second week-end de Novembre au dernier week-end de Mars.

**Renseignements au 02.51.63.59.67.**



Jean-Michel et Charly sont heureux de vous présenter leur nouveau site internet : [www.briochedevendrennes.fr](http://www.briochedevendrennes.fr)

**Brioches de Vendrennes**  
BRIOCHE DE VENDRENNES  
**Fabrication artisanale depuis 1932**  
Nous découvrir >

NOUS DÉCOUVRIR - NOS PRODUITS - ÉCOLES, ASSOCIATIONS & CE - MARIAGES ET ÉVÈNEMENTS - OÙ NOUS TROUVER - CONTACT

## ILAÉ Formation

### Ilaé Formation et Intérim'Hair et Beauté

sont 2 sociétés distinctes dont le siège commun est route de l'Océan à Vendrennes.

Depuis 2 ans, Valérie dirige la 1<sup>ère</sup>, et fait de la formation pour coiffeurs,



barbiers et esthéticiens : les entreprises font appel à elle dans le cadre de la formation continue obligatoire du personnel. Chaque « élève » vient avec son « cobaye ». 8 élèves par session maximum et le résultat est spectaculaire !

Angéline est responsable de la 2<sup>ème</sup>, agence d'intérim dans les mêmes domaines, elle recrute dans 4 départements (17, 44, 49, 85) pour des missions pouvant aller de quelques heures à quelques mois : évènementiel, remplacements, périodes particulières (Noël). Forte demande en coiffure, pas assez de candidats, moins d'offres en esthétique et plus de candidats, il faut gérer ! 2018 a été une très Bonne année et cerise sur le gâteau, la société fait partie des 8



Des spécialistes de l'intérim, CDD CDI en Coiffure et Esthétique

lauréats (sur 40) d'un programme « accélérateur de start up » mis en place par la CCI Vendée et des chefs d'entreprises, consistant à promouvoir les start up à fort potentiel d'évolution. Ainsi Angéline



## *Les associations Vendrennaises*

Association	Personne à contacter	Adresse	Ville	Téléphone/Mail
ACV	Loizeau Pascal	27 rue des Genêts	Vendrennes	02 51 66 04 52 acvendrennes@orange.fr
Elite Assassin's Team	Seiller Lucas	21 La Maquignerie	Vendrennes	06 33 88 19 58 seillerlucas@hotmail.fr
BIBLIOTHÈQUE	Chauvet Édith	13 rue des Mésanges	Vendrennes	02 51 66 03 49 bibliovendrennes@orange.fr
CASQ'ROUTE (LES)	Seiller Tanguy Sorin Nicolas	10 Le Pinier 7 rue du Vendrenneau	Vendrennes	06 85 29 50 85 06 50 97 72 33 tangieller@gmail.com
CLUB DES AÎNÉS	Dronneau Yannick	12 rue de la Madone	Vendrennes	02 51 66 01 87 ydronneau@sfr.fr
CLUB DES JEUNES Commission jeunes Commission adultes	Bitaudeau Alexandre Bitaudeau James	2 impasse des Lilas	Vendrennes	06 42 34 75 78 06 37 57 50 74 clubdesjeunesvendrennes@orange.fr
Comité des Fêtes Vendrennais	Boudeau Yvon	12 rue de la Motte	Vendrennes	02 51 66 01 78 06 33 97 96 46 comite.des.fetes.vendrennes@orange.fr
Familles Rurales	Groleau Olivia	2 impasse de la Carrière	Vendrennes	06 07 78 71 83 famille.rurale.vendrennes@wanadoo.fr
O.G.E.C.	Huvelin Jean-Pierre	14 La Pidouzerie	Vendrennes	02 51 61 23 97 06 12 56 79 96 jpa.huvelin@orange.fr
Secours Catholique	Gaultier Élodie	2 impasse de la Fièrè	St-Fulgent	06 77 17 42 69
Société de Chasse	Mandin Jérôme	12 bis rue du Vieux Château	Vendrennes	02 51 61 08 76 jeromemandin85@gmail.com
Team compétition Auto vendrennaise	Quillaud Vincent	17 rue de la Madone	Vendrennes	02 51 66 18 74 vincentmarietta@orange.fr
UNC / AFN	Limousin Jean-Claude	3 Le Bignon	Vendrennes	02 51 66 07 52
U.S.M.V Football	Blanchard Emmanuel	18 rue Saint Gabriel	Vendrennes	02 51 65 62 85 USMV85.foot@gmail.com
E.S. Tennis de Table Ste Flo - Vendrennes	Montembault Loïc	3 rue des Murailles L'Oie	Essarts-en- Bocage	06 16 04 76 47 stflovend@gmail.com
Vendée Sécurité Course	Le Lann Bruno	8 rue de la Motte	Vendrennes	06 76 41 00 28 contact@vendee-securite-course.fr
Vendrennes photo	Drouet Bruno	2 L'Énelière	Vendrennes	06 14 34 24 46 vendrennes.photo@gmail.com
Vendrennes Volley Ball	Mandin Liliane	23 La Touche Bertrand	Vendrennes	02 51 66 01 94 vendrennesvb@live.fr
VTT Vendrennes	Richard Frédérique	9 rue du Stade	Vendrennes	02 51 66 02 43 frederic.richard12@wanadoo.fr
Z'amis de la Marpa (Les)	Bugeaud Marie-France	20 Le Bel Endroit	Vendrennes	02 51 66 18 16 bugeaud.marc@orange.fr

# École privée mixte Marie Godet

1, rue de l'Hommeau

☎ 02-51-66-03-85

ecole.vendrennes@wanadoo.fr

Le jour de la rentrée, le lundi 3 septembre 2018, l'école de VENDRENNES accueillait 209 élèves répartis dans les 9 classes. Ils ont été ravis d'accueillir une nouvelle enseignante pour 2018/2019 :

**Mme Magalie BURGAUD (CP/CE1).**

En juin 2018, il y a eu le départ de **Mme Emmanuelle BÉNÉTEAU**, enseignante à l'École « Marie GODET » depuis quelques années.

Le reste de l'équipe pédagogique est identique à celui de l'an passé :

**Mme Mélanie LOISEAU (PS/MS),**

**Mme Claire SOULLARD (PS/MS),**

**Mme Virginie PÉPIN (2<sup>1/4</sup> temps en PS/MS)**

**Mme Sophie RIGAUDEAU (GS),**

**Mme Myriam BART (CP),**

**Mme Isabelle PINEAU (CE1/CE2),**

**Mme Véronique RULLIER (CE2/CM1),**

**Mme Nathalie NAZARET (CM1),**

**Mme Catherine JEANNEAU**

**(RA poste soutien scolaire),**

**M. Eric GAUTIER (enseignant assurant la décharge de direction)**

**M. Olivier PUAUD (CM2 et direction de l'école).**

Les postes d'ASEM (personnel non enseignant) sont occupés par Mme Nelly SOULLARD, Mme Fabienne MONNERIE et Mme Estelle COMBAUD.

Les enfants de l'école ont aussi été ravis de découvrir le nouveau logo de l'école élaboré au cours de l'année dernière et, pour les plus grands, d'utiliser 2 nouvelles tables de tennis de table qui viennent compléter les équipements de l'école.

Comme chaque année, des sorties scolaires pour chaque classe ont été organisées. Les 3 classes de maternelles sont allées aux Herbiers, au centre de tri postal et à la bibliothèque pour compléter leur travail sur les moyens de communication. Les classes primaires (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) ont visité le Château de Tiffauges, pour approfondir leur programme d'histoire et découvrir le conte de Barbe Bleue.

**L'équipe enseignante vous souhaite une bonne année 2019**

Pour l'année en cours (2018/2019), les enfants poursuivront leurs activités en travaillant le thème « Écoute ton cœur, prends soin de ton corps ».

2017/2018

## Nouveau logo de l'école

Au cours de l'année 2017/2018, le logo de l'école a été créé.



2017/2018

## Sortie scolaire des maternelles aux Herbiers

En mai 2018, les PS,MS et GS sont allés visiter le centre de tri postal et la bibliothèque des Herbiers.



Juin 2018

## Château de Tiffauges

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont voyagé jusqu'au Château de Tiffauges pour s'imprégner du Moyen-âge.



## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Il est possible, à tout moment, d'inscrire votre enfant à l'école.

Il vous suffit de nous contacter au :

☎ 02 51 66 03 85

e-mail : [ecole.vendrennes@wanadoo.fr](mailto:ecole.vendrennes@wanadoo.fr)

Les parents des enfants nés avant le 31 août 2017 pourront venir, munis du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille, à une réunion pour l'inscription de leur enfant le : **Vendredi 11 janvier 2019 à 18h30, à l'école**

La rentrée scolaire s'est très bien passée. Cette année des travaux d'aménagement du bureau du Directeur ont été réalisés - La salle des professeurs est actuellement en cours de restauration. La soirée d'octobre sur le thème Basque a été une grande réussite et nous réfléchissons actuellement à un thème pour l'année 2019... Nous remercions l'ensemble des parents qui sont toujours disponibles pour nous aider à la réalisation de nos différentes manifestations.

### Les dates à retenir :

☞ Le loto : 3 mars 2019 ☞ La kermesse : 30 juin 2019

### Composition du bureau

Président	HUVELIN Jean Pierre
Vice président	JAUD Samuel
Trésorier	ALLAIN Christophe
Trésorière Fêtes	SACHOT Aurélie
Secrétaire	GODARD Anne
Membres	DURET David, GIRAUDON Aurélie, CHAUVET Tony, LOIZEAU Mélanie, SIAUDEAU Jérôme, CHEVALLEREAU Estelle, RIPOCHE Séverine, GABOREAU Karine, MARTIN Amélie, BREHERET Sylvain, LOIZEAU Anthony, BAIZE Charles . HUVELIN Jean-Pierre CHAUVET Tony
Membre de droit	PUAUD Olivier

## Marché de Printemps

Marché de Printemps  
Samedi 27 avril 2019

Depuis le mois de Septembre, nous avons repris du service. Le marché de printemps comprend 10 mamans prêtes à s'investir dans une ambiance plutôt conviviale.

Nous avons besoin de nouveaux membres alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Les projets menés sur l'année 2017/2018 nous ont permis de récolter un bénéfice de 1 854€ (ventes des calendriers, gâteaux

bijoux, cageots de plants de légumes et de fleurs). Les fonds permettent d'offrir aux enfants le spectacle à l'occasion de l'arbre de Noël, d'aider à financer les sorties ou voyages scolaires tout au long de l'année.

On vous donne donc rendez-vous le Samedi 27 Avril 2019 pour venir découvrir les bricolages personnalisés des enfants et des mamans bénévoles du marché de printemps. Vous pourrez aussi en

profiter pour récupérer vos commandes de plants qui seront à remettre à l'école pour fin mars 2019.

Votre participation nous encourage à poursuivre l'aventure et nous espérons qu'elle continuera encore de nombreuses années !!!

Merci à tous de votre attention et nous vous souhaitons une très bonne année 2019 !



L'équipe d'animation du centre périscolaire et de loisirs accueille vos enfants scolarisés de 3 à 12 ans. L'accueil périscolaire est possible entre 6h45 et 8h45 le matin et de 16h30 à 19h30 le soir du lundi au vendredi. L'accueil de loisirs est ouvert le mercredi et les petites vacances entre 9h00 et 17h00 avec possibilité d'inscrire vos enfants en dehors de ces horaires en accueil péricentre.

Pour les familles intéressées, n'hésitez pas à vous adresser directement à la directrice Sofy Renou au 5 rue du Champ de la Foire - Vendrennes ou par téléphone au 02 51 61 02 48

## ETE 2019



L'accueil d'été propose aux enfants diverses activités (grands jeux de plein air, bricolages, spectacles, sorties piscines cuisines ...)

Une nuit au centre pour les enfants scolarisés en PS/ MS /GS

Un mini séjour pour les enfants scolarisés en CP/ CE1

Un mini séjour pour les enfants scolarisés en CE2/ CM2

Un mini séjour pour les collégiens



5 rue du Champ de la Foire  
85250 VENDRENNES  
02 51 61 02 48  
[actifun@orange.fr](mailto:actifun@orange.fr)

Pauline, animatrice au centre des Arlequins, propose aux collégiens des animations durant les vacances scolaires. Les activités proposées sont :

<b>Janvier :</b>	Repas de Noël,
<b>Février :</b>	Loto + Burger/jeux de société
<b>Avril :</b>	Tournoi sportif + film/pizzas
<b>1er Juin :</b>	Vente de viennoiseries
<b>Juillet :</b>	Maquillage/coiffure + course d'orientation

Si vous êtes intéressés pour recevoir les plannings d'animation, n'hésitez pas à nous contacter.



# Familles Rurales

L'association Familles Rurales est d'utilité publique. Elle vous permet de recevoir de l'aide et des conseils pour votre organisation quotidienne, notamment pour la garde de vos jeunes enfants, avec le centre Les Arlequins.

Malgré toutes ces personnes, l'association a besoin de vous pour faire vivre le centre. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique.

Au cours de l'année 2018 nous avons organisé plusieurs actions, notamment celle du tournoi de



palets qui a eu un franc succès avec 30 équipes en doublettes, soit 5 de plus que l'année précédente. Nous avons également réalisé une vente de chocolats pour Noël.



## Bureau 2018

Présidente : GROLEAU Olivia  
Vice-président : CHIRON Laurent  
Secrétaire : LEFEUVRE Céline  
Vice-secrétaire : HOUET Karine,  
Trésorière : PIVETEAU Céline  
Vice-trésorière : PALYS Sabrina.  
Membres : RABILLARD Nadine,  
GARNIER Adeline, FONTENEAU Jean et COUTAND Mila.

**Vous êtes tous conviés à la prochaine AG: 22 Mars 2019**

## Agenda 2019 :

**Week-end de Pâques** : Chasse aux œufs - Parc du Benet

**21 septembre** : Marche Gourmande

**16 novembre** : Tournoi de palets en doublette

**Noël** : Vente de chocolats

# Club photo



Vendrennes Photo compte actuellement une trentaine d'adhérents. Le club doit faire face à un double enjeu :

répondre aux besoins des nouveaux adhérents sans oublier ses membres fidèles et expérimentés désireux d'approfondir leurs connaissances et leurs techniques.

Afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place au sein du club, nous proposons des animations adaptées au niveau de chacun mais aussi des activités en groupe dans lesquelles photographes novices et chevronnés se côtoient.

Lors de ces rencontres, nous abordons les fondamentaux de la photographie, les techniques de prise de vue, le studio et les bases du post-traitement numérique. Tout au long de la saison nous proposons des sorties sur des thématiques diverses (paysage, sport, portrait,

macrophotographie, urbanisme, etc) ainsi que des ateliers sur des thèmes précis.

Les rencontres mensuelles venant rythmer la saison sont des moments importants de la vie du club, les adhérents se retrouvent pour partager leurs expériences et leurs conseils.

Des formations sont proposées aux novices, encadrés par les membres expérimentés du club, afin de leur permettre d'acquérir les bases de la photographie.

Le calendrier du club s'étale de septembre à juin, mais toute personne désireuse de nous rejoindre peut le faire en cours de saison.

Pour vous renseigner sur les activités du club, vous pouvez nous contacter :

- Par mail : [vendrennes.photo@gmail.com](mailto:vendrennes.photo@gmail.com)

- Par le site internet :

## Composition du bureau

**Président - Bruno DROUET**

**Trésorier - Dominique PINEAU**

**Secrétaire - Patrick BONNENFAN**

**Membres - Romain CAILLAUD - Bruno**

**SOUNY - Nathalie RONDEAU - Vincent**

**DRONNEAU - Yves HERBRETEAU**

# Comité des fêtes



## Manifestations pour 2019 :

- ☞ 14 Juin 2019: Fête de la Musique
- ☞ Novembre 2019: Cyclo-cross

Suite à l'assemblée générale du 9 Novembre 2018

7 nouveaux membres sont venus intégrer  
le Comité des Fêtes de Vendrennes

## COMPOSITION DU BUREAU

Président	Yvon BOUDEAU
Vice-président	J-M TRAINEAU
Secrétaire	Isabelle LE LANN
Vice-secrétaire	Laura VOISIN
Trésorier	Nicolas BOISSEAU
Vice-trésorier	Hervé JOBARD

## LOCATION DU MATERIEL

Matériel à louer	Quantité	Associations de Vendrennes	Particuliers de Vendrennes	Particuliers et associations extérieures	Cautions
Plancha (gaz)	1	Gratuit	10 €	15 €	150 €
Friteuses (électriques 220 v)	2	Gratuit	10 €	15 €	200 € l'unité
Tables	35	Gratuit	1.50 €	2 €	15 € *
Chaises	90	Gratuit	0.15 €	0.30 €	15 € *
Barnums (4 x 8m blanc)	2	Gratuit	60 € ou 100 € les 2	80 €	1000 € l'unité
Vaisselle rendue propre	250	Gratuit	0.50 €	0.50 €	1 € le couvert

\* sauf pour les associations de Vendrennes

Toutes les locations sont payables à l'enlèvement, les tarifs sont établis pour une durée de location d'un week-end. Les cautions sont obligatoires même si location gratuite et seront encaissées si non-retour ou dégradation du matériel loué. Pour les comités des fêtes extérieures à la commune, le bureau se réserve une révision des tarifs selon les cas.

## Les Z'amis de la Marpa

Grâce au Loto fin 2017, l'association a pu offrir deux soirées spectacles « drôles de Dames et la grange à Baptiste » aux résidents de la

Joyeuse ambiance lors de ces animations qui mélangent les résidents avec les Vendrennais participants.



D'autres projets sont en réflexion pour 2019 afin d'amener toujours plus de vie à la MARPA.





# Vendrennes Volley Ball



La saison 2018/2019 du VVB a bien démarré, avec cette année 10 équipes, pour un total de 78 licenciés.

Vendrennes Volley Ball c'est cette année :

- 2 équipes loisirs mixtes,
- 1 équipe débutante,
- 4 équipes de M13 (2 équipes en 2x2 et 2 équipes en 4x4),
- 1 équipe féminine de M17,
- 1 équipe régionale masculine, et
- 1 équipe régionale féminine.

## Composition du bureau

Présidente - Liliane MANDIN  
Vice présidente - Julie DROUET  
Vice président - Yann VAILLANT  
Secrétaire - Corinne MANDIN  
Vice-secrétaire - Pascal PIVETEAU  
Vice-secrétaire - David ARDOUIN  
Trésorière - Mariette ROUSSEAU  
Vice-trésorière - Laurie CABROL  
Membres : Elodie Petit - Pascale Corroyer -  
Annie Bernier - Aubin Chabot - Josselin Gaborit.

Retrouvez toute l'actualité du VVB, et toutes les dates des matchs sur notre page Facebook :

[VVB Vendrennes Volley Ball.](#)

Nous vous attendons nombreux tout au long de cette saison pour supporter nos équipes et pour nos différentes manifestations.

Par ailleurs le VVB remercie l'ensemble des licenciés, les familles de nos jeunes licenciés, les entraîneurs, les bénévoles, les supporters et sans oublier nos partenaires toujours plus nombreux chaque année.

Belle saison à tous !

Sportivement !

### Dates à retenir :

- ☞ 19 janvier 2019 Galettes des rois
- ☞ 30 mars 2019 Ramassage de ferraille
- ☞ 15 juin 2019 Tournoi de triplettes
- ☞ 1<sup>er</sup> sept. 2019 Vide-grenier (au Benêt)

*Le Bureau du VVB vous souhaite  
une bonne et heureuse année 2019 !*



**Nous vous attendons nombreux pour soutenir les équipes du VVB !**



Effectif du Club : 206 licenciés dont 122 jeunes

Pour cette nouvelle saison l'équipe fanion évolue en 3<sup>ème</sup> division après avoir terminée 6<sup>ème</sup> sur 12 lors de la saison dernière. Tandis que l'équipe réserve termine 8<sup>ème</sup> et se maintient en D4 après une belle saison et des résultats encourageants. Lambert BENETEAU reste notre entraîneur/joueur, il aura en charge les deux équipes seniors. Il dirige les matchs de l'équipe première tandis que Mickaël BROCHOIRE gère l'équipe réserve. L'objectif général du club est de garder la dynamique positive de la saison passée en terme d'investissement de la part de tous et d'obtenir pour l'équipe première un maintien rapide afin d'envisager une place dans les premiers rôles. Pour l'équipe réserve l'objectif est aussi le maintien et une place dans la première partie de tableau de D4. A partir de Février 2019, vous pourrez venir supporter, le dimanche, l'équipe première à Vendrennes et la réserve à Mesnard.

L'équipe loisirs a fusionné avec le club de Saint Fulgent car il manque d'effectifs dans les deux clubs. Les matchs se déroulent le vendredi soir à Mesnard, Vendrennes ou à st Fulgent.

Nos U18, U17, U16, U15 et U14 (jeunes de 13 à 17 ans) évoluent sous licence Mesnard-Vendrennes au sein d'un nouveau groupement jeunes : GJ Mouchamps-Vendrennes (Clubs de Mesnard - Vendrennes et Mouchamps -

### Composition du bureau:

**Président :** Emmanuel BLANCHARD

**Vice-président :** Morgan RAPIN

**Secrétaire :** Gaël BEIGNON

**Vice-secrétaire :** Léonie DALLET

**Trésorier :** David LIAIGRE

**Vice-Trésorier :** Gaëtan BRÉMAND

**Membres :** William FRAPPIER, Benoît GABORIT, Flavien LOIZEAU, Sébastien PALIERNE, Paul PASQUIER, Hugo RONDEAU, Mickaël

Rochetjoux).

Nous avons nos propres équipes jeunes d'U6 à U13 qui évoluent sur nos terrains le samedi.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi de 14h à 19h30 pour les catégories d'U8 à U13 sous la responsabilité d'Hugo RONDEAU, notre éducateur du club, aidé par quatre U16 et U18 et un parent.

Les U6-U7 s'entraînent le samedi matin sous la responsabilité de David BREMAND aidé de deux U16 et un parent.

Si certaines personnes souhaitent renforcer l'équipe en place, ce

serait avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

### NOS BENEVOLES

Le bureau souhaite insister sur l'esprit club. Qu'ils soient de Mesnard, Vendrennes ou d'ailleurs, les joueurs, dirigeants et supporters sont membres de l'USMV.

Le club a également un grand besoin d'arbitres, il y a différentes façons de nous aider à ce sujet, soit arbitres bénévoles, arbitres auxiliaires ou arbitres officiels à partir de 15 ans, pour tout renseignement vous pouvez contacter Gaël BEIGNON au

### Agenda 2019

**3 février :** Galette des Rois

**9 Février :**

Concours de belote à Mesnard

**29 Mars :** Apéro sponsors

**1er Juin :**

07 87 77 00 83 ou sur le mail du club : USMV85.foot@gmail.com.

Cette année beaucoup de travaux ont été réalisés par les membres du bureau : la réhabilitation des bars de Vendrennes et Mesnard, l'achat de deux frigos professionnels et la peinture du bar de Mesnard, pour Vendrennes les travaux seront effectués courant 2019.

Il y a aussi du nouveau sur les terrains avec la mise en place de panneaux scores et de panneaux sponsors autour de ceux-ci. Un grand merci à nos 50 partenaires pour leur soutien (panneaux, maillots jeunes, équipements, etc). Nous souhaitons insister sur l'importance des bénévoles dans l'association qui permettent aux jeunes de pouvoir s'exprimer et s'améliorer chaque week-end sur les terrains de foot et il faut savoir que nous en manquons actuellement.

Vous pouvez consulter notre site internet :

<http://usmv-football.footeo.com/> qui est devenu incontournable, vous y retrouverez toute l'actualité du club, les convocations, résultats, sponsors...

Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : USMV85.foot@gmail.com ou via notre page Facebook : « USMV ».

Nous remercions tous nos supporters et parents de leur fidélité et de leur présence aux stades ainsi qu'aux différentes manifestations proposées tel que le tournoi de sixte. Celui-ci permet aux jeunes de se retrouver pour s'exprimer sur les terrains dans une ambiance conviviale et bon enfant. Il arrive à rassembler chaque année une cinquantaine d'équipes, hommes, femmes et mixtes. Il attire également une centaine de supporters, parents, amis qui viennent encourager leurs proches afin de les pousser vers la victoire. Nos sponsors offrent les lots et nos



# Tennis de Table



Pour tous renseignements vous pouvez contacter  
MONTEBAULT Loïc 06 16 04 76 47

Ou par mail : [stflovend@gmail.com](mailto:stflovend@gmail.com)

N'hésitez pas à consulter notre site :

<http://ttsainteflovendrennes.jimdo.com>

Cette année le club compte 65 licenciés dont  
35 jeunes (catégories juniors à poussins).  
Nous avons donc engagé 5 équipes seniors :

1 équipe en pré-Régional,  
1 équipe en 1<sup>ère</sup> Division,  
1 équipe en 2<sup>ème</sup> Division,  
2 équipes en 3<sup>ème</sup> Division.

Pour les jeunes il y a :  
2 équipes Cadets/Juniors,  
1 équipe Minimes,  
2 équipes Benjamins

L'année dernière, une D4 est montée en D3  
en deuxième phase et toutes les autres se  
sont maintenues. Rappelons aussi qu'une  
joueuse évolue au niveau national en  
individuel seniors. Les objectifs du club cette  
année sont le maintien de toutes les équipes  
dans leur division respective. Les  
entraînements jeunes sont assurés le  
mercredi et vendredi par Fabrice Connil et

Willy Cougnon.

N'hésitez pas à venir nous encourager. Notre équipe 1<sup>ère</sup> joue le  
dimanche après-midi à 14h30 à Sainte Florence, les autres équipes le  
dimanche matin à partir de 9 heures à Sainte Florence ou à Vendrennes,  
pour les seniors, et le samedi après-midi à Ste Florence pour les jeunes.

## Composition du bureau :

**Président :** MONTEBAULT Loïc

**Secrétaire :** CONNIL Marine

**Correspondant :** CONNIL Marine

**Trésorière :** AVRIT Christelle

**Membres :** BOUDAUD Thierry,

BOUHINEAU Loïc, CHAUVET Geoffroy,

CONNIL Fabrice, COUGNON Willy,

SOULARD Didier, MERLET Baptiste.

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2019 !**

## Dates à retenir :

☞ 9/10 février

Organisation des finales Régionales individuelles vétérans

☞ 30/31 mars

Organisation des finales Départementales individuelles seniors hommes et femmes

☞ 21 Décembre

Tournoi Gentleman

# Bibliothèque



Grâce au réseau intercommunal, au pôle  
famille, au pôle prévention seniors, les  
animations s'étoffent. Chaque trimestre une  
plaquette informative est disponible dans vos  
bibliothèques. Vous y trouverez toutes les  
dates, lieux et animations proposées tels que, les

cafés parents, ateliers d'art ou de cuisine, soirée  
pyjama etc....

Mais vous pouvez aussi consulter le portail  
[www.bibliothèquesdupaysdesHerbiers.net](http://www.bibliothèquesdupaysdesHerbiers.net), vous y  
retrouverez tout le programme et les inscriptions se  
font en ligne.

Les travaux de la nouvelle bibliothèque sont

Rappel des permanences :

**le mercredi et le samedi de 10h00 à 12h00**

et depuis le 1<sup>er</sup> octobre, nous vous offrons

**une permanence supplémentaire**

**le jeudi de 16h30 à 17h30.**

## Les bénévoles

Nicole Barbarit  
Joëlle Blanchard  
Martine Boudaud  
Bibiane Brosset  
Jocelyne Brosset

Édith Chauvet  
Marie-Jeanne Godet  
Marie-Thérèse Minaud  
Marie-Claire Mouillé

**Nous vous souhaitons une très bonne année et de belles lectures pour 2019 !**

# Club des aînés

**Rappelons que les activités du Club se déroulent le mardi après-midi :**

14 h 15 pour les marcheurs

14 h 30 pour les amateurs de jeux, salle du réfectoire.

Afin de maintenir les échanges, les liens d'amitié, les dirigeants du Club tiennent à ce que tous les participants se retrouvent vers 17 h 30 – 18 h 00 autour du café et verre de l'amitié pour entretenir une bonne ambiance

## ACTIVITES PONCTUELLES 2018

### Concours de belote

Réservé aux adhérents, il a eu lieu le 27 Février 2018

### Après-midi Goûter

Le Jeudi 12 Avril 2018, rassemblement des adhérents du Club pour un après-midi jeux suivi du goûter : assiette garnie de gourmandises accompagnée du verre de l'amitié et du café.



### Journée marche

Le mardi 12 Juin 2018, une journée « marche » avec pique-nique s'est déroulée à PORNIC

### Voyage d'une journée

Le mercredi 6 Juin 2018, nous étions 56 de Vendrennes et Mesnard à partir en direction de TOURS

\* Visite du musée du compagnonnage

\* Tour de la ville en petit train

\* Déjeuner au Restaurant

\* L'après-midi, nous avons fait une croisière promenade sur le Cher Au retour, une pause-café brioche et verre de l'amitié s'imposait avant



de rentrer à Mesnard et Vendrennes.

### Rencontres MARPA

A plusieurs reprises, au cours de l'année, le Club déplace ses activités à la MARPA. C'est l'occasion, si le temps le permet, pour les marcheurs de promener les résidents autour de VENDRENNES.

### Pique-nique de fin de saison

Le mardi 3 Juillet 2018, le Club se retrouvait à l'aire de pique-nique de

ROCHARD. L'après-midi était consacré pour certains à une marche, et pour les autres aux jeux. La journée s'est terminée comme à l'habitude par un café brioche et



verre de l'amitié.

### Dictée

Depuis le 5 Avril 2018, et chaque premier jeudi du mois, une dictée est énoncée par Louis-Marie SEILLIER.

Le 4 Octobre, 19 personnes testaient leur français. C'est encourageant.

## A TOUS LES RETRAITES VENDRENNAIS :

Les activités du Club des Aînés vous interrogent, vous attirent ...

Vous avez des idées à soumettre ou à partager ...

Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

## DATES A RETENIR

**Mardi 8 janvier**

Galette des Rois

**Judis 10 janvier et 7 février**

Dictée

**Mercredi 27 février à 10h30**

Assemblée générale Salle Vendrina

Vous êtes toutes et tous cordialement invités

**Jeudi 11 avril**

Goûter

## Après élections, le Bureau se compose comme suit :

<b>Président</b>	: Yannick DRONNEAU,
<b>Vice Présidents</b>	: Rémy DURANDET et Françoise TURCOT
<b>Secrétaire</b>	: André OUVRARD
<b>Secrétaire adjoint</b>	: Jean-Louis TRICOIRE
<b>Trésorier</b>	: Rémy SOULARD
<b>Trésorière adjointe</b>	: Marie-Thérèse MAINDRON
<b>Membres</b>	: Marcel GUILBAUD, Madeleine TURCOT, Monique CHAUVET, Edith CHAUVET,

**PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES RANDONNÉES  
1<sup>er</sup> SEMESTRE 2019**

Mois	Jour	Commune	Marche	Distance	Dénivelé
Janvier	8	Sainte Florence	Pas de Chaissac	9,79	72
	<b>8</b>	<b>Mesnard la Barotière</b>	<b>La Tricherie - La Milière 1</b>	<b>6,36</b>	<b>15</b>
	15	Verrie (la)	La Coulée Verte	9,17	96
	22	Boupère (le)	La Pellissonnière	9,97	214
	<b>22</b>	<b>Rabatelière (la)</b>	<b>La Salette</b>	<b>4,57</b>	<b>32</b>
Février	5	Beaurepaire	Les Alivettes	8,53	10
	<b>5</b>	<b>Bruffière (la)</b>	<b>Rousselin - Boussay</b>	<b>5,47</b>	<b>118</b>
	12	Réaumur	Les Rives Du Lay	9,04	138
	19	Réorthe (la)	Libaud-L'Angle Guignard	8,63	212
	<b>19</b>	<b>Epresses (les)</b>	<b>Les Rochettes</b>	<b>6,52</b>	<b>78</b>
Mars	5	Saint André Goule d'Oie	La Mare Aux Fées- St. André	10,9	48
	<b>5</b>	<b>Saint André Goule d'Oie</b>	<b>Le Coudray</b>	<b>6,25</b>	<b>32</b>
	12	Saint Malo du Bois	Poupet-Saint Laurent	10,09	278
	19	Chantonay	Touchegray	7,83	422
	<b>19</b>	<b>Dompierre / Yon</b>	<b>Les Laitières</b>	<b>6,62</b>	<b>52</b>
Avril	2	Ferrière (la)	Le Grand Moulin	9,85	38
	<b>2</b>	<b>Saint Georges de Montaigu</b>	<b>La Rivière</b>	<b>5,72</b>	<b>34</b>
	9	Epresses (les)	Les 3 Chênes	8,34	80
	16	Mortagne sur Sèvre	Saint Hilaire - Rochard	8,63	180
	<b>16</b>	<b>Pouzauges</b>	<b>Lac de L'Espérance</b>	<b>6,66</b>	<b>334</b>
	30	Mesnard la Barotière	la Tricherie - les- Renaudières	12,58	52
	<b>30</b>	<b>Mesnard la Barotière</b>	<b>Le Bois du Déffend</b>	<b>6,56</b>	<b>16</b>
Mai	7	Boulogne	Les Drillières	12,62	24
	<b>14</b>	<b>Marche sur une journée</b>			
	21	Chantonay	Pont Charault	10,61	254
	<b>21</b>	<b>Rochetrejoux</b>	<b>Coteaux du Lay</b>	<b>7,31</b>	<b>84</b>
Juin	4	Landes Genusson (les)	Vallée de la Crûme	10,36	70
	11	Rochetrejoux	Forêts et Chateaux	10,11	78
	<b>11</b>	<b>Saint Martin des Noyers</b>	<b>Les Fours</b>	<b>7,38</b>	<b>28</b>
	18	Bruffière (la)	Boussay	12,46	340
	25	Saint Mars des Prés	Lac du Rochereau	10,25	142
	<b>25</b>	<b>Epresses (les)</b>	<b>Vallée de la Sevre</b>	<b>7,44</b>	<b>186</b>
			<b>Total</b>	<b>426,8</b>	<b>5459</b>

Départ à 14h15 Salle Vendrina - Contact : OUVRARD André ☎ 02 51 66 13 23





La section de Vendrennes s'est réunie en Assemblée Générale le 1er février 2018 avec la participation de 38 membres sur 47 et la présence de Madame Roseline Philipart, Maire et de Gérard Gallard « Correspondant Défense ». Après le mot d'accueil du Président et la minute de silence à la mémoire de tous les défunts des guerres, la parole est donnée au secrétaire (Rémy Durandet) pour la présentation du « **Rapport d'Activités** » puis au trésorier (Michel Lallemand) qui présente le « **Rapport Financier** » qui sont approuvés par l'assemblée.

Il est ensuite procédé à l'élection du « **Tiers sortant** »... Notre ami Fulgent Simoneau, membre du Conseil d'Administration pratiquement depuis le début de la section, et ayant accompli plusieurs tâches au sein du Bureau demande à se retirer. Après le vote et suite à son acceptation, il est remplacé par Yannick Dronneau.

### **La section remercie chaleureusement Fulgent pour ces nombreuses années de bons et nombreux services rendus à la**

Suite à l'Assemblée Générale le Bureau a été réélu de la manière suivante :

Président : Jean-Claude LIMOUSIN  
Vice Président : Claude PIVETEAU  
Secrétaire : Rémy DURANDET

### **COMMÉMORATIONS ET CÉRÉMONIES...**

#### **Le 5 Décembre 2017 :**

Comme tous les ans nous nous sommes retrouvés au Monument aux Morts, pour honorer la mémoire de nos 3 camarades tombés en Algérie.

#### **Le 8 Mai 2018 :**

Comme convenu entre nos 3 sections, le 8 Mai est célébré dans chacune de nos communes. Nous nous sommes donc rassemblés place de la Mairie pour le défilé vers le Monument aux Morts et la cérémonie officielle : Levée des Couleurs, dépôt de gerbe, lecture du courrier du Secrétaire aux Anciens combattants, appel des Morts, minute de silence ...Le défilé se rendait ensuite salle Vendrina pour le

#### **ANIMATIONS et DETENTE ...**

Pour assurer son bon fonctionnement, notre section se doit d'organiser des activités de détente et si possible rémunératrices :

#### **Des dates sont à retenir ! ...**

**Dimanche 27 Janvier 2019**

Concours de belote salle Vendrina.

**Mercredi 20 Février 2019**

A.G.de la section, salle Vendrina.

**Dimanche 31 Mars 2019**

Après midi dansant, salle Vendrina.

Pour maintenir et perpétuer le « **Devoir de Mémoire** » envers nos aînés qui ont sacrifié leur vie pour la **France** et le maintien de la **PAIX**, toutes personnes ayant effectué un service militaire sont les bienvenues au titre de « **Soldats de France** ». On peut également être sympathisant.

Car n'oublions pas que :

**La PAIX n'est jamais acquise !...**

**Elle est toujours à CONSTRUIRE !...**

**... Que cette CONSTRUCTION est l'affaire de TOUTES GENERATIONS !...**

C'est le sens de notre implication au

« **Passeport du Civisme** » auprès des scolaires.

#### **Le 11 Novembre 2018 :**

Ce 11 Novembre 2018, centenaire de l'Armistice qui mettait fin à une guerre très meurtrière, une commémoration particulière était prévue et c'est à nos camarades de la section de Beaufrepaire qu'en revenait l'organisation. Après une brève cérémonie au Monument aux Morts de Vendrennes, Montée des Couleurs, dépôt de gerbe, la pluie nous oblige à se rendre salle de la mairie pour l'appel des morts et la lecture de la lettre du secrétaire d'état aux anciens combattants. A 10h30 l'ensemble des 3 sections se retrouve à Beaufrepaire pour la cérémonie religieuse avec la population. Ensuite, et toujours sous la pluie, le défilé se forme et se rend au Monument aux Morts de Beaufrepaire pour une cérémonie, là encore écourtée, avec levée des Couleurs, dépôt de gerbe, ...et direction salle du Foyer Rural pour la suite. **L'appel des Morts pour la France se fera par les enfants des écoles**, suivi de la Sonnerie aux Morts et de la minute de silence. Ensuite ils entonneront « **Le Chant des Partisans** » pour les élèves de Beaufrepaire, suivi de « **la Marseillaise** » par les enfants de Mesnard et Vendrennes, reprise en chœur par la population. Une décoration d'un camarade de Beaufrepaire terminera la cérémonie, suivie du traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité de Beaufrepaire.

En ce centenaire de l'Armistice la section de Beaufrepaire présentait une exposition d'objets et documents relatifs à la Grande Guerre, **ainsi que la liste, sous forme de fiches, de tous les Morts pour la France de nos 3 communes auquel était associé, pour chacun d'eux, le nom d'un élève de CM1-CM2 des communes concernées.** Merci aux enseignants pour leur collaboration. La cérémonie se terminait par le paraphe appliqué sur le



#### **Autres manifestations**

Adhérente à l'UNC Départementale, la section de Vendrennes était présente :  
18 Mars 2018, au Bourg sous la Roche  
**Assemblée Générale de L'UNC Départementale**  
17 Juin 2018 à Saint Etienne du Bois  
**Congrès Départemental de l'UNC**  
17 Octobre 2018 aux Herbiers  
**Participation au « Passeport du Civisme » (Scolaires CM1,**

## COMITÉ DE JUMELAGE DU PAYS DES HERBIERS ANNÉE 2018

Depuis l'Assemblée générale, le 26 janvier dernier, l'activité du Comité ne s'est jamais démentie. Comme chaque année, pour faire face aux diverses échéances, un bal a été organisé le 4 mars dans la salle d'Herbauges.



Puis il a fallu mettre les bouchées doubles pour finaliser l'important déplacement au Pays de Galles. Avec l'Ecole de Musique des Herbiers, dirigée par Bruno Yviquel, un projet d'envergure a été monté en collaboration avec les Responsables des groupes musicaux gallois. Du 26 avril au 1<sup>er</sup> mai, 2 autocars ont transporté un peu plus de 100 personnes à



Newtown. Après des moments de répétitions communes, un formidable concert a été donné au « Newtown High School », concert fort apprécié des spectateurs et des musiciens, concert rempli d'émotion... Comme toujours, un accueil fantastique nous a été réservé par les familles galloises qui nous hébergeaient. Ce voyage culturel a aussi permis de nouer des contacts avec des randonneurs et des golfeurs gallois. Il ne reste plus qu'à recommencer pour vivre d'autres moments de partage



merveilleux.

Début septembre, retour à Newtown pour le Festival annuel Food and Drink. 2 minibus chargés de denrées alimentaires de notre région, une dizaine de personnes... Nos amis gallois ont



pu acheter et déguster nos produits... pour leur plus grand

plaisir. Un vrai succès pour le stand des Français !

Pour le week-end du Chrono, en octobre, ce sont les Gallois qui



étaient aux Herbiers. Emma Serjeant participait pour la seconde fois à la Course Elite des femmes. Elle était accompagnée par des membres de sa famille et quelques couples du Newtown Twinning Association. Ambiance très agréable partagée avec eux par les supporters français, pendant 2 jours...

Le samedi 27 octobre, la Salle d'Herbauges accueillait le rassemblement départemental de l'AJVA (Association des Jumelages Vendée - Allemagne). Une douzaine de villes avaient répondu à l'invitation de M. Yves Barbarit, président. Cette journée d'échange a été inaugurée en présence d'élus départementaux et du Consul d'Allemagne pour les Pays de la Loire. Quelques jours avant le 11 novembre, M. Barbarit a insisté, dans son discours, sur la construction de la paix en Europe et a dit sa confiance dans la jeunesse d'aujourd'hui...

Enfin, le 1<sup>er</sup> décembre, le Festival « JUM'REGAL » a rassemblé aux Herbiers Allemands, Gallois et Français autour de la gastronomie. Une fois de plus, nous avons découvrir quelques spécialités de nos villes jumelées... Nos amis espagnols malheureusement ne seront pas des nôtres pour cet événement.

Et 2019 ne sera pas en reste... avec en particulier un voyage –

**Le Comité de Jumelage du Pays des Herbiers est ouvert à tous. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.**

**Si vous souhaitez des informations ou nous rencontrer dans nos activités, vous pouvez nous contacter au  
Tél. : 06.81.90.42.35 ou sur notre site :  
[www.jumelage-paysdesherbiers.fr](http://www.jumelage-paysdesherbiers.fr)**



**3AMAD**  
DES chemins

**Le Service de Soins A Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale (Les soins dispensés sont intégralement pris en charge par la Caisse d'Assurance Maladie. Les aides-soignantes assurent**

**Les missions sont :**

- \* Permettre aux personnes âgées de 60 ans et plus, ou handicapées de moins de 60 ans, de maintenir le plus longtemps possible leur autonomie.
- \* Aider à mieux vivre au quotidien la dépendance, apporter soutien et conseil aux familles (alimentation, aide à la mobilisation...)
- \* Faciliter le retour après une hospitalisation ou éviter, si possible, un séjour à l'hôpital.



\* Réaliser des soins d'accompagnement de fin de vie.

**« Professionnalisme et libre choix sont les valeurs du service de soins. »**

**Des soins de qualité dispensés par des professionnels diplômés.**

Nous intervenons sur 8 communes : Chambretaud, Saint Paul en Pareds, Rochetretoux, Mouchamps, Vendrennes, Mesnard la Barotière, Beaurepaire et les Herbiers.

**Pour nous contacter :**

**Mme LOISEAU Magali - Infirmière coordinatrice  
Pôle santé Notre Dame**

Centre de santé infirmier



Marjorie, Emilie, Aurélie



0 2  
5 1  
6 6  
2 6  
06.

3 infirmières du centre de soins ADMR assurent les soins auprès des malades 7 jours sur 7 sur prescription médicale, sur la commune de Vendrennes.

**Sur rendez-vous**, elles peuvent vous accueillir pour des prises de sang, du lundi au samedi à la Marpa Clair de Lune de Vendrennes ☎ 02 51 66 26 06 ou au centre de santé infirmier ADMR de Mouchamps, Pôle santé, 1 rue des Jardins

	Sur rendez-vous pour prises de sang	Sans rendez-vous pour tout soin
LUNDI	7h00/7h30	12h30/13h00
MARDI	8h00/8h30	12h30/13h00
MERCREDI	Si besoin urgent ou particularités	12h30/13h00
JEUDI	7h00/7h30	12h30/13h00
VENDREDI	7h00/7h30	12h30/13h00
SAMEDI	7h00/7h30	12h30/13h00
DIMANCHE		

L e  
c e n t r e  
d e  
s a n t é  
i n f i r m i e r  
d e



**Association du service d'aide à domicile**  
**Depuis près de 70 ans, l'ADMR accompagne les personnes à domicile :**

**Nos valeurs :**

- ◆ La personne, dans sa globalité, est au centre de notre action.
- ◆ Nos actions sont fondées sur le respect de la personne, de son choix de vie, de sa famille, de son environnement et de ses besoins.
- ◆ Nos valeurs associatives, irriguées par le bénévolat, sont également basées sur l'entraide, la solidarité et la non-

**Nos services pour tous :**

- ⇒ Ménage/repassage
- ⇒ Courses et repas
- ⇒ Sorties et loisirs
- ⇒ Suite à une hospitalisation
- ⇒ Garde d'enfants et domicile
- ⇒ Aide à la toilette
- ⇒ Accompagnement d'enfants en situation de handicap
- ⇒ Soutien à l'occasion d'un changement familial
- ⇒ Téléassistance

Association locale ADMR de Beaurepaire - Mesnard la Barotière - Vendrennes -  
Maison des associations - 11 rue de la vieille église - Mesnard la Barotière  
☎ 02.51.67.20.77 - ✉ paysdesherbiers@admr85.org





Communes de Bazoges en Paillers, Beaurepaire, Mesnard, Saint-André Goule d'Oie, Saint-Fulgent, Vendrennes  
Maison Sociale — 2 Impasse de la Fièrre  
85250 Saint Fulgent Contact : 06.77.17.42.69

## Des services ouverts à tous...

### L'Espace Vêtements ouvert le samedi de 14h30 à 16h30

Cet espace permet de trouver des vêtements sympas pour tout âge à un prix solidaire. Grâce à l'argent reçu, le Secours Catholique peut continuer à aider les personnes qui ont besoin de secours.

3 braderies par an sont organisées aux printemps, été, automne dont le résultat financier est affecté à l'aide

internationale.

### Randonnée pédestre

Le dimanche 17 février 2019, une randonnée pédestre accessible à tous aura lieu à Saint-André Goule d'Oie. Inscription à partir de 14h à la salle des Charmilles : 2 circuits de 9,5 km ou de 5,5 km. Possibilité

aussi de faire une balade vers la Coulée Verte.

### l'Atelier de convivialité

Ouvert à tous, c'est l'occasion de rencontrer des personnes, de rompre la solitude, d'échanger des savoir-



BRADERIE les 5 et 6 avril 2019  
Vendredi 14h30 à 17h30 - Samedi 9h30 à 12h00 et 14h30 à 17h30  
2 impasse de la Fièrre à Saint Fulgent



Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables

Face au Veuvage, Ensemble, Continuons  
N°vert : 08.00.00.50.25

### FAVEC 85 - Association Départementale des Conjointes survivants et Parents d'Orphelins

qui ont traversé la même épreuve. Notre Association Départementale a pour but :

- DE DÉFENDRE LES DROITS des personnes en situation de veuvage,
- DE LES AIDER dans leurs démarches administratives,
- DE LES REPRÉSENTER auprès des Pouvoirs publics

afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis.

Sur votre secteur ☎ 02 51 67 34 15

15 rue Anatole France  
85000 La Roche Sur Yon

✉ advc85@sfr.fr

☎ 02.51.37.03.14

Sur le plan départemental,

## Récolte des bouchons

Depuis le début d'année 2017, vous disposez d'un point de collecte sur la commune de Vendrennes chez :

Mr et Mme  
BITAUDEAU James  
2 impasse des Lilas  
85250 VENDRENNES



☎ 02 51 66 01 24

Vous pouvez déposer vos bouchons directement dans le contenant installé à l'extérieur de la maison.

### En quoi sont-ils recyclés ?

Les bouchons servent à fabriquer des légos, des palettes, des caisses, des

Chaque habitant est invité à participer à :

- ☞ un geste éco-citoyen
- ☞ un geste simple

### Sont acceptés :

- ⇒ Les bouchons alimentaires
- ⇒ Les couvercles plastiques alimentaires
- ⇒ Les bouchons de produits d'hygiène et cosmétiques
- ⇒ Les bouchons de médicaments et parapharmaceutiques
- ⇒ Les bouchons de produits ménagers

### Sont refusés :

- ⇒ Les bouchons des produits chimiques hautement toxiques
- ⇒ Les bouchons de sécurités : détergents, ...

### Les bouchons et couvercles sont acceptés à conditions :

- ⇒ Qu'ils soient propres et débarrassés de tout autocollant publicitaire
- ⇒ Qu'ils ne contiennent pas de fer ou de carton

**Merci à vous de respecter ces consignes**



mission locale  
Haut Bocage

## FLASH

### sur La Garantie Jeunes



#### L'accompagnement

Un suivi Mission Locale (accompagnement intensif en collectif et en individuel)

Des immersions en entreprises

Un accompagnement global (emploi, logement, santé)

Une allocation en appui de l'accompagnement

## POUR LES JEUNES DE 16 à 25 ANS sortis du système scolaire

- Construire son projet professionnel
- Se former
- Travailler

**Une équipe à votre écoute**  
**Un accueil individualisé**

#### Jeunes de 16 à 25 ans

Ni scolarisés

Ni en emploi

Ni en formation

Sans soutien familial

Avec de ressources inférieures au plafond RSA

Motivés et volontaires

#### L'objectif

Entrer dans la vie active

Accéder à l'**autonomie sociale** et à un **emploi**

Multiplier les situations professionnelles

#### Contact :

**Siège** : Mission Locale du Haut Bocage - Rue de l'Etendue - 85500 LES HERBIERS - ☎ 02 51 66 81 15

📧 contact @mlhb.fr - [www.missionlocaleduhautbocage.com](http://www.missionlocaleduhautbocage.com)

**Antenne de Montaigu** : 74 avenue Villebois Mareuil - ☎ 02.51.46.46.10

**Permanences** : Pouzauges – St Fulgent – Mortagne – Rocheservière (sur rendez-vous)



#### L'emploi solidaire à votre porte

Acteur de l'Economie Sociale et solidaire depuis plus de 25 ans Novaliss intervient sur 29 communes des Pays des Herbiers, de Pouzauges et de Mortagne sur Sèvre.

**Novaliss vous accompagne vers l'emploi...**

**Vous recherchez un emploi ? Vous avez besoin de vous réorienter professionnellement ?**

**Vous souhaitez un complément d'heures ?**

**Pour vous Novaliss met tout en œuvre:**

- Réunion d'informations et RV individuel.
- Propositions de missions de travail dans différents secteurs d'activités.
- Accompagnement professionnel

**Ouvertures:**

Lundi au Vendredi: 9h00-12h30

Mardi et vendredi: 13h30-17h00

**Permanences téléphoniques:**

Tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
sauf le jeudi après-midi.

- Suivi adapté à votre situation

**Vous, particulier ou professionnel du territoire, devenez acteur de l'emploi solidaire...**

Un salarié absent ? Un surcroît d'activité ? Un besoin temporaire ? *Une gestion administrative simplifiée:*

- Rédaction du contrat de travail
- Déclaration URSSAF
- Edition du bulletin de salaire

De votre côté, c'est simple: vous recevez une facture mensuelle reprenant les heures effectuées.

*Sous certaines conditions, en employant une personne à votre domicile, vous bénéficiez d'une*

**6, rue des Arts 85500 Les Herbiers**

**☎ 02.51.67.05.56**

## TARIFS MUNICIPAUX 2019

ÉCLAIRAGE SALLE DE SPORTS		CHAUFFAGE FOYER RURAL		MONNAYEUR CAMPING CAR	
Le jeton ½ heure : 0.40 €		Le jeton : 2.50 €		Le jeton : 3 €	
LOCATION SALLES					
		VENDRENNES		EXTÉRIEUR	
		Associations	Particuliers		
Salle Vendrina (vin d'honneur)		Gratuit	100 €	150 €	
Salle Vendrina (sépulture)		---	50 €	---	
Salle Vendrina (repas famille, concours, conférence, congrès)		Gratuit	150 €	300 €	
Salle Vendrina <u>2 jours</u> (sans ménage entre les deux)		---	210 €	480 €	
Salle Vendrina + cuisine + réfectoire		Gratuit	220 €	400 €	
Salle Vendrina + cuisine + réfectoire <u>2 jours</u> (sans ménage entre les deux)		---	300 €	500 €	
Réfectoire + cuisine		Gratuit	100 €	150 €	
Réfectoire + cuisine <u>2 jours</u> (sans ménage entre les deux)		---	180 €	230 €	
Réfectoire (sépulture)		---	30 €	---	
Réfectoire (repas famille)		---	70 €	120 €	
Réfectoire ou Espace loisirs pour réunions associations		Gratuit	---	25 €	
Réfectoire ou Espace loisirs pour réunions d'entreprises, particuliers		---	40 €	60 €	
Utilisation de la salle Vendrina par les associations de Vendrennes pour repas, buffet, soirée dansante sans but lucratif		Gratuit	---	---	
Verrière pour vin d'honneur – quand les autres salles sont louées		---	30 €	---	
Salle de Sports (loto,...)		Gratuit	---	---	
Salle terrain de foot (uniquement pour le 31/12)		---	50 €	---	
Les associations utilisant la salle de sports sont prioritaires pour l'utilisation de la verrière					
Un chèque de caution de 500 € sera exigé à la remise des clés pour chaque salle + 30 € forfait ménage pour le réfectoire					
Un chèque de caution de 250 € sera exigé à la remise des clés pour la salle au terrain de foot					
SONORISATION DE LA SALLE VENDRINA					
Location aux associations		gratuit			
Location aux particuliers		20 €			
Un chèque de caution de 400 € sera exigé à la remise des clés					
PERCOLATEUR					
Prêt uniquement avec la location de la salle Vendrina					
Location aux associations		gratuit			
Location aux particuliers		10 €			
Un chèque de caution de 300 € sera exigé à la remise des clés					
PHOTOCOPIES					
<u>Noir et Blanc</u>		<u>Couleur</u>			
<u>Format A4</u>		particuliers : 0.20 €		particuliers : 0.50 €	
associations : 0.05 €		associations : 0.05 €		associations : 0.35 €	
<u>Format A3</u>		particuliers : 0.40 €		particuliers : 1 €	
associations : 0.10 €		associations : 0.10 €		associations : 0.70 €	
Demandeurs d'emploi : les copies nécessaires à la recherche d'un emploi (PÔLE EMPLOI, CV...) sont gratuites (uniquement en noir et blanc)					

**CONCESSION TRENTENAIRE DANS LE CIMETIÈRE : 50 €/m<sup>2</sup>****CONCESSIONS DANS LE COLUMBARIUM :**

<b>TARIF DES CONCESSIONS D'UNE DURÉE DE 30 ANS</b>	<b>CAVURNE</b>	<b>MODÈLE ALVÉOLAIRE (Type Sycomore)</b>
<b>CONCESSION</b> (droit de jouissance)	100 €	100 €
<b>REDEVANCE</b> Pour l'usage de la case lors de la 1 <sup>ère</sup> acquisition de la concession	700 € (tombale comprise)	700 €
	300 € (sans la tombale)	Porte comprise
<b>TOTAL PRIX</b> Pour la famille dans le cas d'une 1 <sup>ère</sup> acquisition de la concession	800 €	800 €
<b>CONCESSION D'UNE DURÉE DE 30 ANS POUR SUPPORT DE MÉMOIRE "JARDIN DU SOUVENIR"</b>	50 €	



## Vendrennes – Vue du ciel

## Informations diverses - Coordonnées - Permanences

### CULTE

#### PAROISSE ST JEAN LÈS PAILLÉ

##### Permanences:

Vendrennes: imp. Clarisse samedi 10h-12h

Tél: 07 67 31 38 59

St Fulgent tous les jours : 9h30 -12h

16h-19h (sauf samedi après-midi)

Tél: 02 51 42 62 31

stjeanpaille@wanadoo.fr

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES

##### DU PAYS DES HERBIERS

6, rue Tourniquet BP 405

85504 Les Herbiers Cedex

Tél: 02 51 66 82 27

#### RAM RELAIS DES ASSISTANTS

##### MATERNELS DU PAYS DES HERBIERS

Permanences à Vendrennes le 1er lundi

Chaque mois de septembre à juin

de 14h à 19h au centre périscolaire

Tél: 02 51 57 33 54

#### C.L.I.C DU HAUT BOCAGE

Centre Local d'Information et de coordination

gérontologique / Antenne des Herbiers:

Service des Affaires sociales

6, rue du Tourniquet 85504 Les Herbiers

Tél: 02 51 91 29 78

action-sociale@lesherbiers.fr

#### A.D.M.R.

Permanence Mesnard la Barotière

11, rue de la vieille église

mardi de 9h30-11h30 02 51 67 20 77

Hors de ces horaires : 02 51 44 11 55

paysdesherbiers@admr85.org

#### A.M.A.D LES 3 CHEMINS SSIAD

Association de maintien à domicile

17 rue St Etienne-Pôle santé Notre-Dame

85500 Les Herbiers.Tél: 02.51.67.27.23

amad3chdirection@orange.fr

#### PÔLE EMPLOI

8 rue de l'Oiselière 85500 Les Herbiers

Tél: 39.49-www.pole-emploi.fr

#### NOVALISS

6 rue des Arts Les Herbiers

Tél: 02 51 67 05 56

contact@mlhb.fr-www.mlhb.fr

#### MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE

Rue de l'Etendue 85500 Les Herbiers

Tél: 02 51 66 81 15

contact@mlhb.fr-www.mlhb.fr

#### ANTENNA

Centre de formation professionnelle

L'Etendue 85500 Les Herbiers

Tél: 02 51 66 82 82

contact@antenna.fr-www.antenna.fr

### LA MAIN TENDUE

Service à domicile pour personnes âgées et personnes indépendantes

14, rue Maréchal Leclerc

85500 Les Herbiers

Tél: 06 08 18 53 03

### SECOURS CATHOLIQUE

Tél: 06 77 17 42 69

elodie.gautier@secours-catholique.org

### LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Tél: 02.51.67.52.61

ajl.gaufreteau@orange.fr

### F.N.A.T.H.

Association des accidentés de la vie

Section des Herbiers. Tél: 02 51 67 13 54

### ALCOOLIKES ANONYMES

Centre du Brandon

3 rue de Clisson Les Herbiers

Tél: 07 80 55 31 01

ECOUTE: 0 820 32 68 83

www.alcooliques-anonymes.fr

### ENFANCE MALTRAITÉE

Tél: 119

### ACCUEIL URGENCE FEMMES

accueulfemmes@wanadoo.fr

Tél: 02 51 47 77 59

### ALLO ECOUTE PARENTS

Des professionnels au téléphone pour

ÉCHANGER... COMPRENDRE...

SE RASSURER...ORIENTER...

Lundi 11h-14h Mercredi 9h-12h

Vendredi 14h-17h Tél: 02 51 44 19 50

### ASSOCIATION VALENT HAU

Au service des aveugles et malvoyants

39 bis rue de la Mame BP 639

85000 La Roche sur Yon Tél: 02 51 37 22 22

comite.vendee@avh.asso.

http://larochesuryon.avh.asso.fr

### ADAVIP85

Association d'aide aux victimes (physiques, psychologiques, vol...)

Tél: 09 62 05 98 30 / 02 51 37 94 56

adavip85@orange.fr

### CONJOINTS SURVIVANTS

#### PARENTS D'ORPHELINS

15 rue Anatole France

85000 La Roche sur Yon Tél: 02 51 37 03 14

adv85@sfr.fr

### SUICIDE ÉCOUTE

Tél: 01 45 39 40 00

www.suicide-ecoute.pads.fr

### JALMALV85

Tél: 02 51 36 10 26 - contact@jalma85.fr

jalmalvendee@sfr.fr

## AGENDA 2019

### JANVIER 2019

**Jeudi 3 :**

Bal de la Galette des Rois aux Herbiers - association Rétina Galette des Rois - Club des aînés

**Mardi 8 :**

**Jeudi 10 :**

Dictée - Club des aînés

**Vendredi 11 :**

Inscriptions à l'école Marie Godet

**Vendredi 11 :**

A.G. à 19h30 - Foyer des Jeunes

**Dimanche 13 :**

Vœux de la municipalité

**Samedi 19 :**

Galette des Rois - Volley

**Vendredi 25 :**

A.G. Vendée Sécurité Courses

**Dimanche 27 :**

Concours de belote - UNC/AFN

### FEVRIER 2019

**Dimanche 3 :**

Galette des Rois - FOOT

**Mercredi 6 :**

Repas des aînés - Municipalité

**Jeudi 7 :**

Dictée - Club des aînés

**Samedi 9 :**

Chasse à courre aux lièvres - Chasse

**Samedi 9 :**

Concours Belote à Mesnard - Foot

**Dimanche 17 :**

Concours Belote à Mortagne/Sèvre « Les petits frères des Pauvres »

**Mercredi 20 :**

A.G. - UNC/AFN

**Mardi 26 :**

Concours de belote des aînés

**Mercredi 27 :**

A.G. - Club des aînés

### MARS 2019

**Dimanche 3 :**

LOTO - OGEC

**Samedi 16 &**

EXPO - Club photos

**Dimanche 17**

**Samedi 23 :**

Repas du FOOT

**Samedi 30 :**

Ramassage de ferraille - Volley

**Dimanche 31 :**

Bal - UNC/AFN

### AVRIL 2019

**Samedi 6 :**

Pêche à la truite

**Jeudi 11 :**

Goûter - Club des aînés

**Week-end Pâques :** Chasse aux œufs au Benêt - FR

**Samedi 27**

Marché de printemps

### MAI 2019

**Mercredi 8 :**

Cérémonie - UNC/AFN

**Vendredi 17 :**

A.G. - ADMR

**Dimanche 26 :**

Elections Européennes

### JUIN 2019

**Samedi 1er :**

Tournoi de sixte à Mesnard - Foot

**Samedi 1er :**

Vente de viennoiseries - ACT'IFUN

**Vendredi 14 :**

Fête de la Musique

**Samedi 15 :**

Tournoi de Triplettes - Volley

**Dimanche 30 :**

Kermesse de l'école - OGEC

### SEPTEMBRE 2019

**Dimanche 1er :**

Vide grenier au Benêt - Volley

**Samedi 21 :**

Marche gourmande - FR

### OCTOBRE 2019

**Samedi 12 :**

Soirée à thème - OGEC

**Vendredi 18 :**

A.G. - OGEC

### NOVEMBRE 2019

**Lundi 11 :**

Cérémonie UNC/AFN

**Samedi 16 :**

Tournoi de palets : FR

### DECEMBRE 2019

**Dimanche 15 :**

Arbre de Noël - OGEC

**Samedi 21 :**

Tournoi Gentleman - Tennis de Table

**Noël :**

Vente de chocolats : FR

# Rétrospective 2018



**Vœux de la Municipalité  
à la MARPA**

**Belle  
victoire  
des M3  
masculins  
2x2  
en finale  
de Coupe  
de  
Vendée**



## Inauguration de la STEP



**Fête de la Musique  
Vendredi 29 juin 2018**





## Fête Inter-Quartiers



★ **VIDE GRENIER** ★  
*Vendrennes*

BUVETTE SANDWICHS sur place

MARCHE DE PRODUCTEURS LOCAUX  
*Cueillette des légumes*

Changement de lieu

**PRAIRIE DU BENET**  
 emplacement sur herbe

**DIMANCHE DE 9H00 A 18H00**  
**2 SEPT. 2018**



## Remise du passeport du civisme



## Cérémonie du 11 Novembre à Vendrennes

Commune de  
**Vendrennes**



**Mairie de Vendrennes**  
**8 bis, route de l'Océan – 85250 Vendrennes**  
**Tél: 02 51 66 08 22**

**[mairie.vendrennes@wanadoo.fr](mailto:mairie.vendrennes@wanadoo.fr)**  
**[accueil.mairie.vendrennes@orange.fr](mailto:accueil.mairie.vendrennes@orange.fr)**